



Atlas Conseil International Atlas Magazine

L'actualité de l'assurance en Afrique et au Moyen-Orient



Editorial

La réassurance africaine

En Afrique, le rôle de la réassurance dépasse les enjeux purement techniques et financiers. Pour des pays relativement jeunes à la recherche d'un modèle économique cohérent, le contrôle de cette activité, source de transfert de devises, constitue un instrument de souveraineté. D'où une batterie de textes réglementaires encadrant l'accès des compagnies étrangères aux marchés nationaux d'assurance et de réassurance.

Résultat, cette politique souverainiste fragmente les marchés. Elle fragilise ses acteurs qui font déjà face à d'énormes contraintes comme la faiblesse des primes d'assurance directe et le nombre élevé d'intervenants.

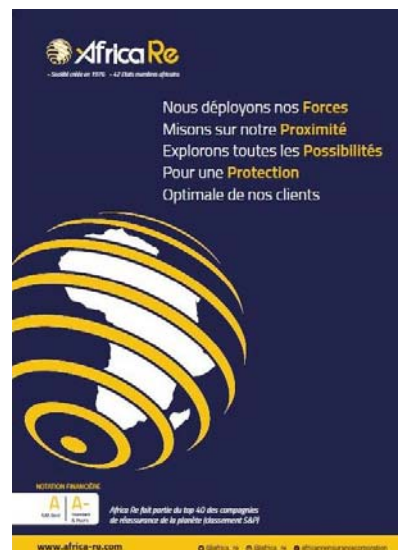
Hors Afrique du Sud, le taux de pénétration et la densité d'assurance varient de faible à très faible dans la quasi-totalité des 53 autres pays africains. De ce fait, 51 réassureurs se partagent une prime modique. Déjà soumis à la dictature de la notation et aux restrictions d'accès aux marchés voisins, ces mêmes réassureurs doivent également faire face à la concurrence internationale. Quatre des plus grands acteurs sont, en effet, installés en Afrique du Sud, marché très connecté au Lloyd's de Londres.

Résultat, en 2024 les 48 réassureurs africains recensés par « Atlas Magazine » souscrivent 6,269 milliards USD, soit 1,6% du total mondial.

De plus, le marché africain de la réassurance est très concentré avec les 10 premiers réassureurs qui souscrivent 73% des primes du continent alors qu'au niveau mondial, les 10 premiers ne comptabilisent que 59% des primes.

Peu de primes donc à partager entre beaucoup d'acteurs qui disposent de peu de moyens financiers et de capacités pour rebondir sur d'autres continents.

En conclusion, le marché africain de la réassurance est à un carrefour. Il est confronté à des défis structurels de taille. Le renforcement des capacités locales passe par une levée des barrières d'accès et une coopération continentale, ce qui n'exclut pas de futures fusions et acquisitions.



ZOOM p. 3

FICHE PAYS p. 5 - 9
Arabie Saoudite

SPECIAL p. 11 - 29
**29^{ème} Forum Africain
de la Réassurance de
l'OAA**

FOCUS p. 20 - 35
**Les agences spécialisées
en assurance**

ACTUALITES p. 37 - 43
**Nouvelles du monde
de l'assurance**

STATISTIQUES p. 44
**Top 20 des syndicats du
Lloyd's en 2024**

**AGENDA &
MOUVEMENTS** p. 45 - 46

ACI 25, rue Ibn Charaf,
1002, Le Belvédère,
Tunis -Tunisie

Tél.: (216) 71 28 70 96

Fax: (216) 71 28 76 24

Web: www.atlasconseil.com.tn

Mail: general@atlasconseil.com.tn

Site web d'Atlas Magazine:

www.atlas-mag.net

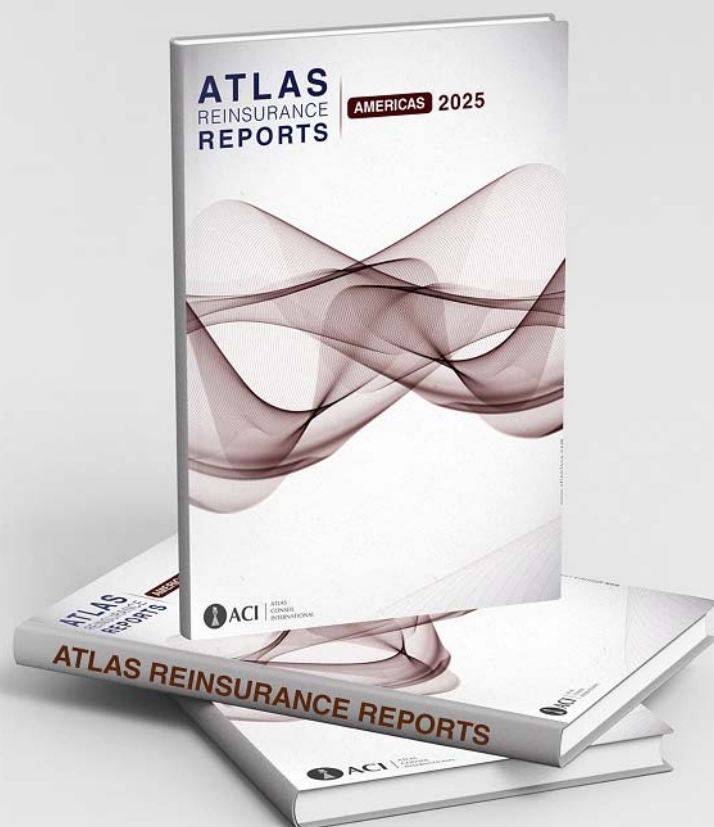
Mail: atlasmagazine@atlasconseil.com.tn



Atlas Group
... TOGETHER, WE PROGRESS

RÉASSURANCE AMÉRICAINNE

une analyse inédite du
marché et des performances
de ses acteurs



ATLAS REINSURANCE REPORTS

AMERICAS 2025



La série « **Atlas Reinsurance Reports** » s'enrichit d'une nouvelle publication dédiée au marché de la réassurance aux Amériques, intitulée « **Atlas Reinsurance Reports - Amériques** ».

Le document propose une analyse approfondie du marché de la réassurance dans la région, accompagnée d'un classement des principaux acteurs.

Le rapport présente également une analyse sur dix ans de la performance de chaque réassureur actif sur le continent.

www.atinplace.com

E-mail : publishing@group-atlas.com

Tél : (216) 71 28 70 96 - Mobile : (+216) 58 09 65 14



Atlas Reinsurance Reports – Europe 2026

A l'approche des renouvellements de 2026, Atlas Conseil International publie le rapport «Atlas Reinsurance Reports – Europe 2026». Cette nouvelle édition de 155 pages présente les données détaillées, techniques et financières, de 36 réassureurs opérant sur le vieux continent.

L'étude comprend les indicateurs clés 2024 (chiffre d'affaires, résultat net, ratios techniques, etc), une analyse sur dix ans de chaque réassureur européen et 36 fiches d'information.

Les sociétés sont classées par pays et par ordre décroissant, selon le chiffre d'affaires 2024.

Données clés

- En 2024, les primes européennes représentent 45% du marché mondial de la réassurance.
- Le marché de la réassurance européen est très concentré avec les dix premiers acteurs qui réalisent 94% des souscriptions du continent.
- Le marché est dominé par Munich Re, Swiss Re, Hannover Re, Lloyd's et SCOR. Ces cinq réassureurs souscrivent 143,34 milliards USD, soit 80% des primes européennes.
- La branche non vie totalise 72% des souscriptions, soit 149,81 milliards USD.
- Impacté par la hausse de la sinistralité catastrophes naturelles et l'inflation pendant l'ère COVID, le marché européen de la réassurance a subi un recul des principaux indicateurs en 2022 avant de renouer avec la croissance en 2023 et en 2024.
- En 2024, le ROE moyen s'établit à 12,6%
- L'analyse selon le chiffre d'affaires réalisé par les principales places de réassurance européennes met l'Allemagne en position de leader du continent avec une part de marché de 44% en 2024. Près de la moitié des souscriptions allemandes, soit 47%, sont à mettre à l'actif de Munich Re.

Le rapport 2026 est disponible en anglais sur la plateforme du groupe Atlas <https://www.atinplace.com/aip/app/publishing/publication/68b8057b4c4cd04f65827cd1>

Fitch : possibilités de détérioration du marché mondial de la réassurance

Fitch Ratings révisé à la baisse les perspectives du marché mondial de la réassurance qui passent de «neutres» à «en détérioration».

Selon l'agence de notation, le secteur devrait faire face à des conditions opérationnelles et commerciales moins favorables en 2026.

L'abondance de capacité et la forte concurrence dans la branche non vie auront un impact négatif sur les tarifs de réassurance.

La hausse des coûts des sinistres portée par une augmentation des catastrophes naturelles et par une inflation sociale persistante exerceront une pression sur les marges de souscription des réassureurs.

Fitch s'attend à une légère détérioration des ratios combinés et des rendements des capitaux propres en 2026. Cette dégradation, principalement due à la baisse des tarifs depuis mi-2024 et à la hausse des coûts des sinistres, sera atténuée par une discipline de souscription préservée, une optimisation active du portefeuille et des rendements d'investissement favorables.

Toujours selon l'agence, la capitalisation du secteur restera solide, offrant ainsi une marge de manœuvre pour absorber les chocs du marché.

Assurance des cyber-risques, encore du chemin à faire

Au même titre que les risques climatiques, les cyber-risques deviennent une préoccupation majeure pour les assureurs. Si les grandes entreprises sont relativement bien couvertes (plus de 80 %), les PME restent en retard, avec seulement 10% d'entre elles assurées, et ce malgré une croissance des souscriptions de 32% en 2024. Le marché des particuliers, quant à lui, est encore embryonnaire.

En fait, plusieurs obstacles freinent le développement de l'assurance des cyber-risques :

- le coût élevé pour les PME,
- l'adaptation des garanties aux besoins des petites structures et des particuliers,
- la volatilité du marché.

L'essor de l'intelligence artificielle pourrait de plus aggraver les cybermenaces, renforçant ainsi la nécessité d'une couverture adaptée.

Résultats semestriels 2025 des sociétés d'assurance cotées dans la zone CCG

Le cabinet de recherche Insurance Monitor publie les résultats semestriels des 76 assureurs cotés en bourse dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

Au 30 juin 2025, le revenu d'assurance atteint 19,468 milliards USD, en hausse de 8,1% sur un an. Le ratio combiné net perd 0,9 point pour se situer à 96,6%.

A 1,06 milliard USD, le revenu des placements est en progression de 9,3% par rapport à la même période de 2024.

Les sociétés d'assurance concernées par l'étude clôturent la première moitié de 2025 avec un bénéfice net de 1,197 milliard USD, en croissance de 0,8% sur douze mois.



FMRE
PROPERTY & CASUALTY
BOTSWANA
— Insuring the insurers —

FMRE ACHIEVES AAA RATING FOR UGANDA & ETHIOPIA!

We are proud to announce that GCR Ratings has awarded FMRE Property & Casualty (Proprietary) Limited a **AAA(UG & ET) private national scale financial strength rating** with a **Stable Outlook** for Uganda & Ethiopia!



Market

Uganda (UG)

Rating

AAA

Outlook

Stable outlook

Market

Ethiopia (ET)

Rating

AAA

Outlook

Stable outlook

Arabie Saoudite

Identité

Superficie : 2 149 690 Km²
Population⁽¹⁾ (2024) : 35 300 280 habitants
PIB⁽¹⁾ (2024) : 1 240 milliards USD
PIB par habitant (2024) : 35 127,2 USD
Taux de croissance du PIB⁽¹⁾ (2024) : 1,8 %
Taux d'inflation⁽¹⁾ (2024) : 1,7 %
Principaux secteurs d'activité : Industrie pétrolière, industrie chimique.

Principales villes ⁽²⁾

(par nombre d'habitants) (2024)

Riyad (capitale) : 7 820 551
Djeddah : 4 943 210
La Mecque : 2 184 560
La Medina : 1 598 976

(¹) Source : Banque Mondiale
 (²) Source : Statistics Times (United Nations)



Structure du marché saoudien de l'assurance en 2024

Acteurs du marché	Total
Compagnies d'assurance	28
Compagnie de réassurance	1
Courtiers	91
Agents d'assurance	33
Sociétés de consulting, actuaires, experts automobile et autres	38
Total	191

Caractéristiques du marché de l'assurance

Autorité de contrôle :
 The Insurance Authority (IA)
Primes vie et non vie (2024) :
 20,261 milliards USD
Densité d'assurance (2024) : 573,9 USD
Taux de pénétration (2024) : 1,6 %

Evolution des primes par branche vie et non vie: 2020-2024

Chiffres en milliers USD

	2020	2021	2022	2023	2024
Non vie	9 990 271	10 738 095	13 709 816	16 761 064	18 211 093
Epargne et prévoyance	336 497	454 627	498 940	683 786	2 049 452
Total	10 326 768	11 192 722	14 208 756	17 444 850	20 260 545

Taux de change au 31/12/2024 : 1 SAR = 0,26609 USD; au 31/12/2023 : 1 SAR = 0,2665 USD; au 31/12/2022 : 1 SAR = 0,2663 USD; au 31/12/2021 : 1 SAR = 0,2663 USD; au 31/12/2020 : 1 SAR = 0,2663 USD



Chiffre d'affaires par compagnie : 2023-2024 (IFRS4)

Chiffres en milliers

Compagnies ⁽¹⁾	Chiffre d'affaires 2024		Chiffre d'affaires 2023		Evolution 2023-2024 ⁽²⁾	Parts 2024
	En SAR	En USD	En SAR	En USD		
Tawuniya	19 821 546	5 274 315	18 359 520	4 892 812	8,0%	26,0%
Bupa Arabia	18 394 132	4 894 495	16 668 744	4 442 220	10,4%	24,2%
Al Rajhi Takaful	10 909 089	2 902 799	6 022 857	1 605 091	81,1%	14,3%
Medgulf	3 731 146	992 821	3 135 525	835 617	19,0%	4,9%
Walaa	3 504 512	932 516	3 346 161	891 752	4,7%	4,6%
Wataniya Insurance	1 853 992	493 329	1 627 878	433 830	13,9%	2,4%
Arabian Shield	1 845 233	490 998	1 297 129	345 685	42,3%	2,4%
Gulf Insurance Group	1 463 642	389 460	1 541 590	410 834	-5,1%	1,9%
Malath Insurance	1 406 236	374 185	870 589	232 012	61,5%	1,9%
Al Etihad Cooperative	1 316 812	350 390	1 481 332	394 775	-11,1%	1,7%
UCA	1 156 692	307 784	1 029 420	274 340	12,4%	1,5%
SAICO	1 125 115	299 382	1 061 781	282 965	6,0%	1,5%
Gulf Union Al Ahlia	975 549	259 584	690 921	184 130	41,2%	1,3%
ACIG	844 707	224 768	1 047 403	279 133	-19,4%	1,1%
Mutakamela Insurance ⁽³⁾	816 261	217 199	960 945	256 092	-15,1%	1,1%
Arabia Insurance Cooperative	617 282	164 252	923 581	246 134	-33,2%	0,8%
Sagr Cooperative	601 792	160 131	471 495	125 653	27,6%	0,8%
Salama	526 570	140 115	788 970	210 261	-33,3%	0,7%
Liva Insurance	477 195	126 977	522 108	139 142	-8,6%	0,6%
Gulf General	441 692	117 530	330 639	88 115	33,6%	0,6%
Aljazira Takaful Taawuni	425 374	113 188	437 416	116 571	-2,8%	0,6%
Chubb Arabia	398 010	105 906	350 870	93 507	13,4%	0,5%
Buruj Insurance	373 741	99 449	422 801	112 677	-11,6%	0,5%
Saudi Enaya	233 807	62 214	250 026	66 632	-6,5%	0,3%
Amana Cooperative	226 216	60 194	173 577	46 258	30,3%	0,3%
Total	73 486 343	19 553 981	63 813 278	17 006 238	15,2%	96,5%
Reste du marché	2 655 357	706 564	1 645 822	438 612	61,3%	3,5%
Total général	76 141 700	20 260 545	65 459 100	17 444 850	16,3%	100%

⁽¹⁾ Compagnies cotées en bourse ⁽²⁾ Taux de croissance en monnaie locale ⁽³⁾ Ex. Allianz Saudi Fransi
Taux de change au 31/12/2024 : 1 SAR = 0,26609 USD ; 31/12/2023 : 1 SAR = 0,2665 USD



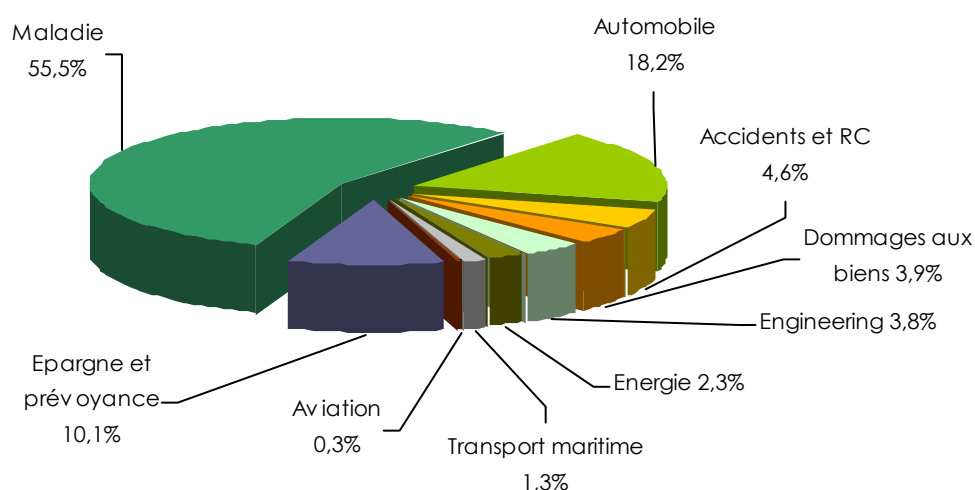
Chiffre d'affaires par branche: 2020-2024 (IFRS4)

Chiffres en milliers USD

Branches	2020	2021	2022	2023	2024	Part 2024
Maladie	6 081 440	6 686 633	8 476 276	10 293 723	11 241 903	55,5%
Automobile	2 225 736	2 173 727	2 753 702	3 807 725	3 696 389	18,2%
Accidents et RC	364 804	422 458	712 539	732 049	925 381	4,6%
Dommages aux biens	561 680	607 723	655 923	750 597	783 662	3,9%
Engineering	282 757	266 833	424 429	560 876	766 499	3,8%
Énergie	242 546	344 939	440 114	343 145	458 633	2,3%
Transport maritime	183 747	185 425	184 359	199 315	270 667	1,3%
Aviation	47 561	50 357	62 474	73 634	67 959	0,3%
Total non vie	9 990 271	10 738 095	13 709 816	16 761 064	18 211 093	89,9%
Epargne et prévoyance	336 497	454 627	498 940	683 786	2 049 452	10,1%
Total général	10 326 768	11 192 722	14 208 756	17 444 850	20 260 545	100%

Taux de change au 31/12/2024 : 1 SAR = 0,26609 USD; au 31/12/2023 : 1 SAR = 0,2665 USD; au 31/12/2022 : 1 SAR = 0,2663 USD; au 31/12/2021 : 1 SAR = 0,2663 USD; au 31/12/2020 : 1 SAR = 0,2663 USD

Chiffre d'affaires 2024 par branche





Revenu d'assurance par compagnie : 2023-2024 (IFRS17)

Chiffres en milliers

Compagnies ⁽¹⁾	Revenu d'assurance 2024		Revenu d'assurance 2023		Evolution 2023-2024 ⁽²⁾	Parts 2024
	En SAR	En USD	En SAR	En USD		
Tawuniya	18 272 957	4 862 251	15 265 424	4 068 235	19,7%	27,6%
Bupa Arabia	18 101 517	4 816 633	15 887 715	4 234 076	13,9%	27,3%
Al Rajhi Takaful	5 391 459	1 434 613	4 236 470	1 129 019	27,3%	8,1%
Medgulf	3 551 790	945 096	3 332 154	888 019	6,6%	5,4%
Walaa	3 344 580	889 959	2 887 642	769 557	15,8%	5,1%
Wataniya Insurance	1 796 142	477 935	1 378 636	367 406	30,3%	2,7%
Arabian Shield	1 566 804	416 911	1 127 888	300 582	38,9%	2,4%
Al Etihad Cooperative	1 489 646	396 380	1 202 169	320 378	23,9%	2,3%
Gulf Insurance Group	1 463 521	389 428	1 564 749	417 006	-6,5%	2,2%
SAICO	1 080 637	287 547	1 044 519	278 364	3,5%	1,6%
UCA	1 049 578	279 282	1 061 771	282 962	-1,1%	1,6%
Malath Insurance	1 010 723	268 943	934 712	249 101	8,1%	1,5%
ACIG	883 353	235 051	974 681	259 752	-9,4%	1,3%
Mutakamela Insurance ⁽³⁾	873 885	232 532	862 625	229 890	1,3%	1,3%
Gulf Union Al Ahlia	804 752	214 137	624 483	166 425	28,9%	1,2%
Arabia Insurance Cooperative	694 691	184 850	838 947	223 579	-17,2%	1,0%
Salama	678 479	180 537	802 288	213 810	-15,4%	1,0%
Sagr Cooperative	503 656	134 018	486 225	129 579	3,6%	0,8%
Liva Insurance	446 127	118 710	513 629	136 882	-13,1%	0,7%
Gulf General	414 352	110 255	315 646	84 120	31,3%	0,6%
Chubb Arabia	383 410	102 022	329 438	87 795	16,4%	0,6%
Buruj Insurance	372 730	99 180	373 444	99 523	-0,2%	0,6%
Aljazira Takaful Taawuni	339 672	90 383	301 954	80 471	12,5%	0,5%
Saudi Enaya	233 508	62 134	250 880	66 860	-6,9%	0,4%
Amana Cooperative	212 597	56 570	184 638	49 206	15,1%	0,3%
Total	64 960 566	17 285 357	56 782 727	15 132 597	14,4%	98,1%
Reste du marché	1 277 434	339 912	648 273	172 765	97,1%	1,9%
Total marché	66 238 000	17 625 269	57 431 000	15 305 362	15,3%	100%

(1) Compagnies cotées en bourse (2) Taux de croissance en monnaie locale (3) Ex. Allianz Saudi Fransi
Taux de change au 31/12/2024 : 1 SAR = 0,26609 USD ; 31/12/2023 : 1 SAR = 0,2665 USD



Revenu d'assurance par branche : 2023-2024 (IFRS17)

Chiffres en milliers

Branches	Revenu d'assurance 2024		Revenu d'assurance 2023		Evolution 2023-2024 ⁽¹⁾
	En SAR	En USD	En SAR	En USD	
Maladie	40 690 000	10 827 202	35 766 400	9 531 746	13,8%
Automobile	14 026 800	3 732 391	12 185 200	3 247 356	15,1%
Dommages et accidents	9 952 000	2 648 128	8 257 500	2 200 624	20,5%
Total non vie	64 668 800	17 207 721	56 209 100	14 979 726	15,1%
Epargne et prévoyance	1 569 200	417 548	1 221 900	325 636	28,4%
Total général	66 238 000	17 625 269	57 431 000	15 305 362	15,3%

Charges et coût de couverture d'assurance par branche: 2023-2024 (IFRS17)

Chiffres en milliers

Branches	Charges d'assurance 2024		Charges d'assurance 2023		Evolution 2023-2024 ⁽¹⁾
	En SAR	En USD	En SAR	En USD	
Maladie	38 136 900	10 147 848	32 895 800	8 766 731	15,9%
Automobile	12 137 500	3 229 667	9 354 000	2 492 841	29,8%
Dommages et accidents	3 172 000	844 038	3 546 600	945 169	-10,6%
Total non vie	53 446 400	14 221 553	45 796 400	12 204 741	16,7%

Ratio combiné par branche: 2023-2024 (IFRS17)

Branches	Ratio combiné 2024	Ratio combiné 2023
Maladie	93,7%	92,0%
Automobile	86,5%	76,8%
Dommages et accidents	31,9%	43,0%
Total non vie	82,6%	81,5%

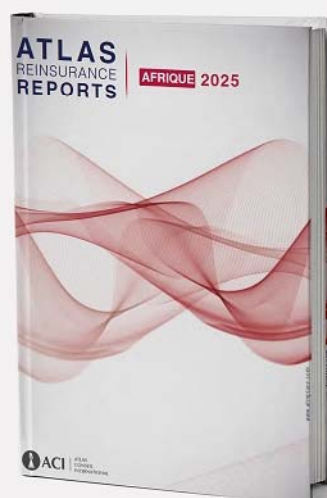
RÉASSURANCE

ZOOM SUR QUATRE RÉGIONS
STRATÉGIQUES

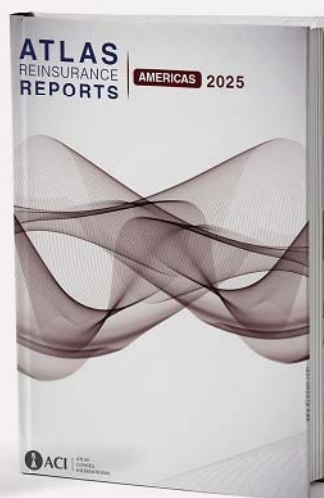
Le groupe Atlas met sur le marché la deuxième édition de sa série « **Atlas Reinsurance Reports** ». Cette dernière porte sur la réassurance en Europe, en Afrique, en Amérique et au Moyen-Orient.

Chaque document offre une analyse complète du marché étudié et dresse un bilan complet des performances réalisées par chaque réassureur opérant dans la région étudiée.

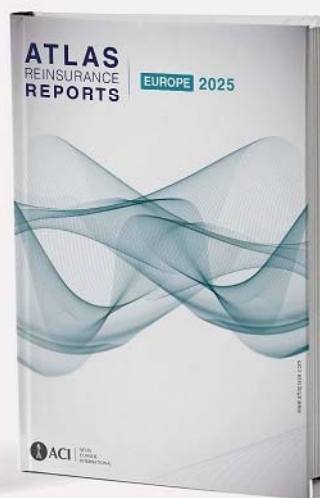
ATLAS REINSURANCE REPORTS 2025



 **AFRIQUE**



 **AMÉRIQUES**



 **EUROPE**



 **MOYEN-ORIENT**



29^{ème} Forum Africain de la Réassurance de l'OAA

En partenariat avec le conseil des assurances du Zimbabwe (ICZ), l'Organisation Africaine de l'Assurance (OAA) organise du 11 au 15 octobre 2025 son Forum Africain annuel sur la Réassurance. Cette 29^{ème} édition se tiendra au Rainbow Towers Hotel and International Conference Centre de Harare (Zimbabwe) sur le thème : «Croissance du marché africain de la réassurance : naviguer dans la volatilité mondiale et la complexité croissante des risques».



La conférence s'articule autour de sept sessions portant sur des sujets d'actualité comme :

- Les tendances mondiales de la réassurance,
- Les risques géopolitiques et leurs implications sur les assureurs et réassureurs,
- Les bouleversements financiers : sanctions et tarifs douaniers,
- Les problèmes de réglementation et de conformité.

Créée en 1972, l'OAA est une organisation non-gouvernementale dont la mission principale est de promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique.

L'OAA compte 421 membres, entreprises et institutionnels originaires de 47 pays africains et de 13 autres situés en dehors du continent ⁽¹⁾.

C'est le Nigéria qui compte le plus grand nombre d'adhérents (65) suivi du Ghana (38), du Kenya (23) et du Zimbabwe (22).

La répartition par métier ou type d'activité des adhérents fait ressortir un nombre de 255 assureurs, de 67 courtiers, 47 réassureurs et 23 organismes de régulation⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Source : rapport annuel de l'OAA, 2024



Le Forum Africain de la Réassurance

Le Forum Africain de la Réassurance de l'OAA constitue une plateforme de partage d'expertise visant à faciliter les opérations de réassurance et promouvoir la coopération technique et réglementaire entre pays du continent. Il représente avec l'Assemblée Générale le deuxième événement majeur dans l'agenda annuel de l'organisation. Ces deux grandes messes, dont les premières réunions remontent respectivement à 1972 et 1995, sont complétées par une série de séminaires et ateliers organisés tout au long de l'année.

Dernières éditions du Forum : date, lieu et thème

Edition	Date	Lieu	Thème
28	12 au 15 octobre 2024	Le Caire (Egypte)	Harmonisation : unifier les marchés africains de la réassurance pour un avenir durable
27	30 septembre au 4 octobre 2023	Tunis (Tunisie)	Changement de paradigme : l'industrie africaine de l'assurance et la réassurance peut-elle soutenir une Afrique autofinancée ?
26	Du 1 ^{er} au 5 octobre 2022	Lomé (Togo)	Croissance durable : le rôle des réassureurs africains dans la croissance économique et le développement
25	Du 27 novembre au 1 ^{er} décembre 2021	Kigali (Rwanda)	La zone ZLECAF et l'intégration des assurances en Afrique
24	Du 29 septembre au 1 ^{er} octobre 2019	Tunis (Tunisie)	La réassurance africaine face aux nouveaux enjeux réglementaires

Le marché de la réassurance africaine

Selon le constat dressé par [«Atlas Reinsurance Reports –Afrique 2026»^{\(1\)}](#), la réassurance africaine affiche une dynamique positive.

Le volume des primes souscrites en 2024 est en hausse de 8,8% par rapport à 2023. Sur les dix dernières années, la réassurance africaine enregistre une croissance de 89%, soit 33 points de mieux que le marché direct. A 6,269 milliards USD, les primes ne représentent toutefois en 2024 que 1,6% des cotisations mondiales de réassurance.

La branche non vie représente 87,5% de l'ensemble des souscriptions réassurance vie et non vie.

Le marché est, par ordre décroissant, dominé par Africa Re, Munich Re Africa (MRoA), Atlantic Re (Ex. Société Centrale de Réassurance), la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) et Swiss Re Africa. A eux seuls, ces cinq réassureurs sur 48 en activité souscrivent 51% des primes africaines en 2024.

Avec 34% des primes souscrites sur le continent, l'Afrique du Sud est la première place de réassurance africaine.

Toujours en 2024, le retour sur fonds propres (ROE) moyen s'établit à 12,9%.

Evolution des primes 2015-2024

Chiffres en millions USD						
	2015	2019	2022	2023	2024	Evolution 2015-2024
Primes émises en réassurance	3 320	5 054	5 848	5 763	6 269	89%
Primes en assurance directe	63 942	67 282	67 317	63 563	73 420	15%
% réassurance / assurance	5,2%	7,5%	8,7%	9,1%	8,5%	-

⁽¹⁾ Atlas Reinsurance Reports-AFRICA 2026. L'intégralité du rapport est disponible sur la plateforme du groupe Atlas : www.atinplace.com/aip/app/publishing/publication/68e687844c4cd04f65873a58



Bref historique de la réassurance africaine

L'histoire de la réassurance africaine est liée aux indépendances des années 1960-1970. Cette période voit naître les premières sociétés locales de réassurance.

Avant les indépendances, les activités d'assurance et de réassurance étaient assurées par des compagnies étrangères principalement européennes.

L'indépendance acquise, les nouveaux Etats africains ont vite ressenti la nécessité de disposer d'outils et de structures de souveraineté et de limiter la fuite de capitaux vers l'extérieur. C'est dans cet objectif que les premières sociétés d'assurance et de réassurance voient le jour.

Les réassureurs africains

Atlantic Re (Ex Société Centrale de Réassurance : SCR) créée en 1960 est la doyenne des sociétés de réassurance africaine. Elle est détenue à hauteur de 94,41% par l'Etat marocain via la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

Dans les années 1970, d'autres Etats africains comme le Nigéria, le Kenya et l'Algérie créent également leur propre société de réassurance.

En 1970, Kenya Re, premier réassureur de l'Afrique de l'Est et Centrale est né. La société est codétenue par le gouvernement kényan (60%) et par des investisseurs privés (40%).

Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1973, c'est au tour de l'Algérie de faire son entrée sur le marché avec la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR). Il s'agit d'un réassureur à capitaux étatiques qui devient vite un acteur de référence.

Le 24 février 1976, Africa Re pénètre le marché avec un capital initial de 15 millions USD. Ses premiers actionnaires sont la Banque Africaine de Développement (BAD) et 36 Etats membres de l'Union Africaine.

La société débute ses activités à Accra (Ghana) avant de s'installer, quelques mois plus tard, dans la capitale économique nigériane, Lagos, ville qui abrite actuellement son siège social.

Africa Re étend, année après année, ses opérations dans l'ensemble des pays africains à travers l'ouverture de filiales et de bureaux régionaux. De nos jours, la compagnie est le leader incontesté du marché africain, avec 19,4% du total des primes de réassurance souscrites en Afrique. Elle fait partie, depuis quelques années, du Top 50 des réassureurs mondiaux.

Les filiales étrangères installées en Afrique

La création de filiales ou de succursales par les leaders mondiaux de la réassurance commence bien avant la naissance des compagnies locales. Les filiales de réassurance étrangères se sont prioritairement installées en Afrique du Sud, marché clé de tout le continent.

La première présence physique d'un réassureur étranger sur le sol africain remonte à 1950 avec la création à Johannesburg, (Afrique du Sud) de Swiss Re Africa.

D'autres poids lourds de la réassurance suivront l'exemple de Swiss Re, Gen Re en 1966, Munich Re en 1968. Hannover Re emboîte le pas en 1981, SCOR s'y installe en 2009 et enfin GIC Re en 2014.

A noter que quatre des cinq leaders mondiaux de la réassurance sont présents à Johannesburg (Munich Re, Swiss Re, Hannover Re et SCOR).



Le marché de la réassurance africaine en 2024

Etat des lieux

- ▶ 6 269 millions USD de primes de réassurance réalisées par 48 réassureurs,
- ▶ Une part de marché réassurance de 1,6% des souscriptions mondiales,
- ▶ La branche non vie compte pour 87,5% du total des primes comptabilisées,
- ▶ Africa Re est le premier réassureur du continent avec une part de marché de 19%,
- ▶ Les dix premiers réassureurs souscrivent 73% des primes,
- ▶ Un ROE du marché africain de 12,9%.

Primes brutes de réassurance en 2024

Chiffres en USD

	Primes	Parts	Δ 2023-2024
Afrique	6 269 000 000	1,6%	8,78%
Europe	179 784 000 000	45,5%	1,83%
Amériques	171 296 000 000	43,4%	10,38%
Asie	35 871 000 000	9,1%	-0,36%
Moyen-Orient	1 474 000 000	0,4%	22,5%
Total Monde	394 694 000 000	100%	5,33%

Primes brutes de réassurance vie et non vie en 2024

Chiffres en millions USD

	Non vie	Vie	Total
Afrique	5 485	784	6 269
Europe	129 927	49 857	179 784
Amériques	125 900	45 396	171 296
Asie	30 615	5 256	35 871
Moyen-Orient	1 242	232	1 474
Total Monde	293 169	101 525	394 694

Les primes d'assurance et de réassurance en Afrique et dans le monde en 2024

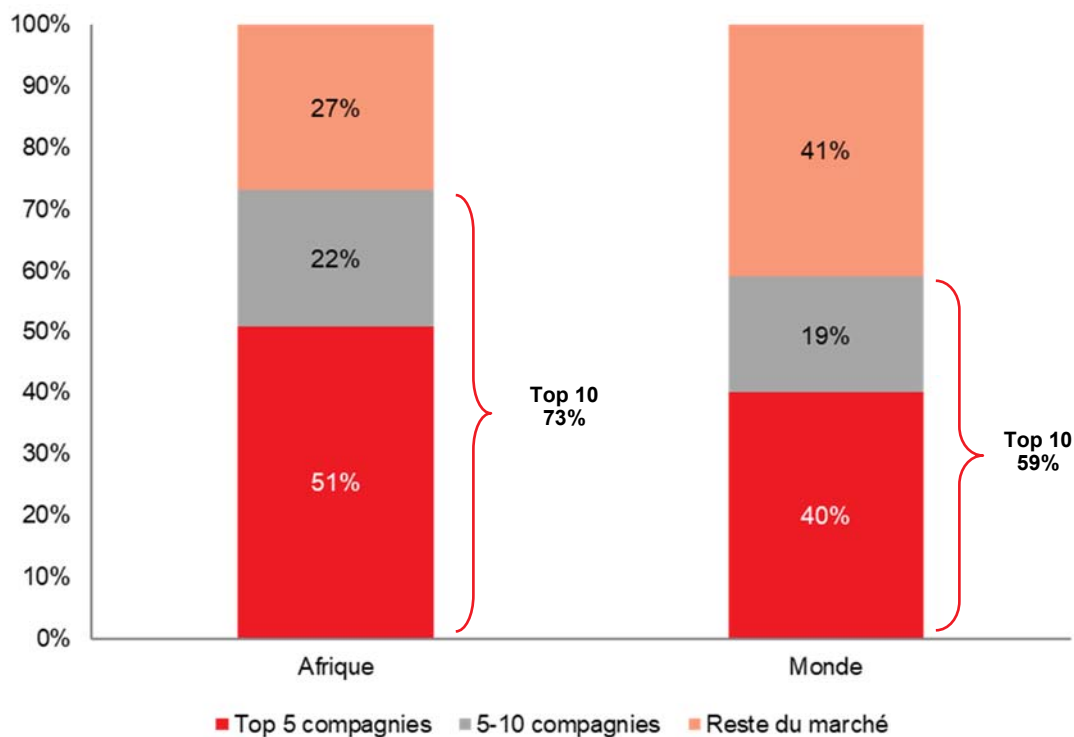
Chiffres en millions USD

	Afrique	Monde
Primes d'assurance directe	73 420	7 186 174
Primes de réassurance souscrites ⁽¹⁾	6 269	394 694
% réassurance/assurance	8,54%	5,49%

⁽¹⁾ Primes de 48 réassureurs en Afrique et de 154 réassureurs dans le monde



Concentration du marché de la réassurance en Afrique et dans le monde en 2024



Principaux indicateurs 2024

Chiffres en milliers USD

Rang	Compagnie	Pays	Date de création	Primes brutes	Part de marché	Résultat net	Résultat net/ primes	ROE
1	Africa Re	Nigéria	1976	1 214 098	19,4%	132 942	10,9%	11,5%
2	Munich Reinsurance Company of Africa	Afrique du Sud	1968	875 276	14,0%	49 997	5,7%	21,0%
3	Atlantic Re (Ex, SCR Maroc)	Maroc	1960	383 718	6,1%	43 229	11,3%	14,3%
4	Compagnie Centrale de Réassurance - CCR	Algérie	1973	369 014	5,9%	56 282	15,3%	15,4%
5	Swiss Re Africa ⁽¹⁾	Afrique du Sud	1950	361 900	5,8%	11 000	3,0%	11,7%
6	Zep Re PTA	Kenya	1990	348 358	5,6%	21 249	6,1%	5,9%
7	Hannover Re Africa ⁽¹⁾	Afrique du Sud	1981	307 000	4,9%	26 331	8,6%	18,5%
8	WAICA Re	Sierra Leone	2011	245 674	3,9%	34 534	14,1%	18,3%
9	General Reinsurance Africa ⁽¹⁾	Afrique du Sud	1966	234 600	3,7%	23 683	10,1%	20,4%
10	CICA-Re	Togo	1981	229 763	3,7%	19 009	8,3%	10%



Principaux indicateurs 2024 (Suite)

Chiffres en milliers USD

Rang	Compagnie	Pays	Date de création	Primes brutes	Part de marché	Résultat net	Résultat net/ primes	ROE
11	African Reinsurance Corporation (South Africa)	Afrique du Sud	2003	152 140	2,4%	7 607	5,0%	11,2%
12	Continental Re	Nigéria	1985	151 424	2,4%	5 826	3,8%	6,5%
13	Kenya Re	Kenya	1970	144 573	2,3%	34 033	23,5%	8,9%
14	Klaption Re	Zambie	2021	111 662	1,8%	9 111	8,2%	38,9%
15	Tan Re	Tanzanie	2001	107 212	1,7%	6 210	5,8%	12,4%
16	SCOR Africa ⁽¹⁾	Afrique du Sud	2009	91 000	1,5%	0,4	0,0%	0,0%
17	GIC Re Africa ⁽²⁾	Afrique du Sud	2014	79 994	1,3%	11 200	14,0%	11,3%
18	Tunis Re	Tunisie	1981	75 763	1,2%	6 721	8,9%	8,3%
19	Ghana Re ⁽¹⁾	Ghana	1995	60 800	1,0%	20 800	34,2%	32,0%
20	Sen Re	Sénégal	1988	54 542	0,9%	2 889	5,3%	11,8%
21	East Africa Re	Kenya	1993	54 232	0,9%	6 169	11,4%	10,9%
22	Africa Retakaful ⁽³⁾	Egypte	2010	53 090	0,8%	2 029	3,8%	6,8%
23	Waica Re Kenya	Kenya	2018	45 357	0,7%	2 540	5,6%	12,4%
24	NamibRe ⁽²⁾	Namibie	2001	43 896	0,7%	4 040	9,2%	26,2%
25	Continental Re Kenya	Kenya	2008	41 540	0,7%	-6 710	-16,2%	-31,8%
26	First Mutual Reinsurance Holdings	Botswana	2003	39 818	0,6%	1 789	4,5%	20,5%
27	SCG-Ré	Gabon	2012	39 436	0,6%	2 675	6,8%	8,2%
28	NCA Re	Côte d'Ivoire	2012	38 334	0,6%	2 143	5,6%	8,6%
29	Ethiopian Re ⁽³⁾	Ethiopie	2016	38 143	0,6%	6 747	17,7%	15,2%
30	Aveni-Re	Côte d'Ivoire	2004	32 528	0,5%	3 829	11,8%	14,0%
31	WAICA Re Zimbabwe	Zimbabwe	2005	32 131	0,5%	2 913	9,1%	21,2%
32	FBS Re ⁽⁴⁾	Nigéria	2020	31 828	0,5%	6 077	19,1%	24,9%
33	Uganda Re	Ouganda	2013	28 274	0,5%	884	3,1%	5,4%
34	Ghana Re Kenya	Kenya	2011	27 368	0,4%	758	2,8%	5,2%
35	Globus Re	Burkina Faso	2010	21 079	0,3%	1 160	5,5%	13,6%
36	Zep Re Zimbabwe ⁽⁵⁾	Zimbabwe	2012	17 460	0,3%	622	3,6%	8,3%
37	ZB Re	Zimbabwe	1997	12 642	0,2%	733	5,8%	8,0%
38	FBC Re ⁽⁶⁾	Zimbabwe	1994	12 428	0,2%	4 378	35,2%	88,4%
39	Grand Re	Zimbabwe	2005	10 441	0,2%	256	2,5%	7,0%
40	Tropical Re	Zimbabwe	2007	9 672	0,2%	1 805	18,7%	33,2%



Principaux indicateurs 2024 (Suite)

Chiffres en milliers USD

Rang	Compagnie	Pays	Date de création	Primes brutes	Part de marché	Résultat net	Résultat net/ primes	ROE
41	Emeritus Re	Zimbabwe	1984	9 381	0,1%	38	0,4%	0,2%
42	FM Reinsurance	Zimbabwe	2003	9 155	0,1%	-492	-5,4%	-11,6%
43	GN Reinsurance	Ghana	2014	7 506	0,1%	319	4,2%	2,2%
44	MUCA Re	Zimbabwe	2021	5 692	0,1%	672	11,8%	18,3%
45	Zambia Re	Zambie	2006	5 045	0,1%	1 023	20,3%	21,0%
46	Emeritus Re Life	Zimbabwe	1984	2 440	0,0%	126	5,2%	5,6%
47	TransAxis Re ⁽⁷⁾	Zimbabwe	2021	1 252	0,0%	51	4,1%	3,5%
48	FM Re Life	Zimbabwe	2006	779	0,0%	397	51,0%	22,4%
Total				6 269 458	100%	569 624	9,1%	12,9%

(1) Estimation Atlas pour certains indicateurs

(2) Exercice à fin mars (3) Exercice à fin juin

(4) FBS Re débute ses activités en 2021

(5) Données consolidées de Zep Re et Zep Re Life

(6) Données consolidées de FBC Re et FBC Re Life

(7) Société nouvellement créée





Evolution 2015-2024 : primes brutes, capital social et fonds propres ⁽¹⁾

Compagnie	Primes brutes	Capital social	Fonds propres
Africa Re	6,5%	0,0%	4,5%
Munich Reinsurance Company of Africa	9,4%	46,7%	1,7%
Atlantic Re (Ex, SCR Maroc)	4,6%	4,1%	3,7%
Compagnie Centrale de Réassurance - CCR	5,0%	2,4%	4,7%
Swiss Re Africa	12,8%	80,8%	13,3%
Zep Re PTA	10,8%	1,7%	8,7%
Hannover Re Africa	-0,2%	22,5%	5,7%
WAICA Re	24,8%	13,6%	19,4%
General Reinsurance Africa	5,5%	81,2%	4,9%
CICA-Re	17,1%	13,1%	15,7%
African Reinsurance Corporation (South Africa)	-0,6%	-2,2%	3,7%
Continental Re	4,7%	-10,8%	1,4%
Kenya Re	1,2%	22,4%	6,4%
Klapton Re	-	-	-
Tan Re	13,4%	4,7%	9,3%
SCOR Africa	2,6%	-16,5%	-217,2%
GIC Re Africa	22,5%	26,2%	33,9%
Tunis Re	4,8%	-4,7%	-1,3%
Ghana Re	7,0%	1,1%	0,4%
Sen Re	6,9%	4,2%	5,9%
East Africa Re	4,4%	-1,3%	7,3%
Africa Retakaful	2,8%	26,0%	10,7%
Waica Re Kenya	-	-	-
NamibRe	13,5%	-2,2%	2,3%
Continental Re Kenya	12,4%	4,6%	8,7%
First Mutual Reinsurance Holdings	-	-	-
SCG-Ré	4,7%	13,9%	10,1%
NCA Re	5,2%	5,1%	6,8%

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen 2015-2024



Evolution 2015-2024 : primes brutes, capital social et fonds propres ⁽¹⁾ (Suite)

Compagnie	Primes brutes	Capital social	Fonds propres
Ethiopian Re	-	-	-
Aveni Re	2,7%	6,4%	4,9%
WAICA Re Zimbabwe	31,9%	21,5%	27,7%
FBS Re	-	-	-
Uganda Re	17,7%	7,1%	16,5%
Ghana Re Kenya	-	-	-
Globus Re	6,0%	7,2%	2,9%
Zep Re Zimbabwe	7,1%	-	8,8%
ZB Re	-5,4%	-17,5%	-0,4%
FBC Re	-3,9%	-61,7%	-9,2%
Grand Re	0,1%	-1,6%	-13,3%
Tropical Re	-4,1%	0,0%	4,3%
Emeritus Re	0,7%	-0,1%	-3,2%
FM Reinsurance	-8,2%	-4,0%	-5,3%
GN Reinsurance	9,2%	2,2%	-5,6%
MUCA Re	-	-	-
Zambia Re	5,8%	-0,9%	3,5%
Emeritus Re Life	-5,7%	-3,6%	-14,2%
TransAxis Re	-	-	-
FM Re Life	-13,9%	-13,8%	14,2%
Total	7,3%	6,3%	5,7%

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen 2015-2024

Source : Atlas Reinsurance Reports-AFRICA 2026. L'intégralité du rapport est disponible sur la plateforme du groupe Atlas : www.atinplace.com/aip/app/publishing/publication/68e687844c4cd04f65873a58



Les agences spécialisées en assurance

Les aléas climatiques, les tensions géopolitiques, la numérisation et autres défis technologiques sont des risques redoutés par les assureurs. Leur réalisation peut mettre à mal l'ensemble du marché et freiner le développement économique de tout un pays ou d'une région. Peu recherchés par les assureurs, ces risques, difficiles à modéliser, ont du mal à être tarifés et à mobiliser des capacités importantes.

A elles seules, les catastrophes naturelles ont généré, selon Swiss Re, des pertes économiques de 328 milliards USD en 2024, dont 55,5% (182 milliards USD) non couvertes par les assureurs. De son côté, l'Institute for Economics and Peace (IEP) chiffre les pertes économiques des conflits armés à 19,1 trillions USD en 2023, soit environ 13,5% du PIB mondial.

Pour combler les lacunes du marché traditionnel de l'assurance, de nouvelles structures spécialisées ont vu le jour. Elles introduisent une vision différente accompagnée de solutions innovantes pour couvrir et élargir la base assurantielle des risques à caractère catastrophique.



Définition

Les agences spécialisées en assurance sont des organismes conçus pour fournir des couvertures adaptées à des risques spécifiques ou élevés, généralement peu ou pas couverts par les polices standards commercialisées par les assureurs traditionnels. Comme pour l'assurance classique, il s'agit d'une mutualisation et d'un transfert de risque.

Ce modèle offre des solutions sur mesure destinées principalement aux entreprises, investisseurs, banques et gouvernements. Les agences spécialisées agissent comme de véritables partenaires stratégiques, accompagnant les assurées dans l'identification, l'évaluation et le transfert des risques que le marché traditionnel peine à couvrir efficacement.



Les agences spécialisées peuvent intervenir en qualité d'assureurs directs ou de réassureurs. Elles ciblent notamment les risques souverains, les risques politiques, les projets d'infrastructure, ou encore les risques climatiques. Elles ont pour objectifs de :

- ▶ combler les manques du marché traditionnel,
- ▶ réduire les pertes matérielles dues aux catastrophes,
- ▶ faciliter les flux économiques,
- ▶ renforcer la résilience des entreprises ou des États face à des expositions critiques,
- ▶ répondre aux besoins spécifiques de l'assuré en offrant une protection contre toute une série de scénarios à haut risque,
- ▶ proposer un système fiable, rapide et transparent de souscription et d'indemnisation des assurés,
- ▶ renforcer la sécurité financière des assurés.

Rôle et mécanismes de fonctionnement des agences spécialisées

Les agences spécialisées permettent de mutualiser des risques ou menaces propres à certaines zones géographiques. Leur intervention peut se faire à une échelle sectorielle, nationale ou supranationale.

Une approche proactive et ciblée des catastrophes, leur permet de développer des produits d'assurance innovants et sur mesure, adaptés aux réalités locales et aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Leurs missions convergent autour de trois axes : prévoir, financer et répondre rapidement aux crises, notamment via des mécanismes d'assurance paramétrique ou de mutualisation des risques.

Plusieurs mécanismes interviennent dans leur fonctionnement :

Transfert de risque et mutualisation

Les assurés (États, organisations ou autres entités) adhèrent à des contrats d'assurance couvrant des risques spécifiques (climatiques, politiques, risques liés au commerce et à l'investissement...). Les risques sont mutualisés entre les membres, ce qui permet de répartir les coûts.

La mise sur le marché de produits d'assurance mutualisés et ciblés permet aux membres (États, entreprises ou communautés) d'anticiper et de répondre rapidement aux chocs, tels que catastrophes naturelles, instabilités politiques ou défaillances commerciales...

Prise en charge rapide en cas de catastrophe

Grâce à des modèles prédictifs, des outils de surveillance (paramètres déclencheurs) et des plans de contingence prédéfinis, la survenance d'un événement défini déclenche rapidement le déblocage des fonds. Ce processus permet d'éviter les longs délais d'attente, souvent observés avec les couvertures classiques.

Renforcement des capacités

Les agences spécialisées ont accès à des mécanismes de financement innovants à travers la mutualisation des risques et leur transfert vers les marchés internationaux. Elles disposent ainsi de capacités financières appréciables.





Un écosystème de partenaires

Les agences spécialisées opèrent dans un écosystème intégré. Elles sont soutenues par un ensemble de partenaires, incluant les États membres, les acteurs du secteur privé, les partenaires techniques et surtout les donateurs internationaux. Ces derniers jouent un rôle crucial, en finançant le capital de départ, en subventionnant les primes d'assurance, ou encore en soutenant les opérations de recherche et de développement.

Innovation dans les produits d'assurance

Grâce à la modélisation des risques, les agences spécialisées proposent des couvertures adaptées à des risques spécifiques à travers :

- L'instauration de systèmes d'alerte précoces et des plans de réponse,
- L'intégration de la gestion des risques dans les politiques publiques,
- L'introduction de l'assurance paramétrique pour les aléas climatiques, la prise en compte des épidémies/santé et le suivi des déclencheurs (paramètres) quantitatifs,
- Le dédommagement rapide de l'assuré dès que le seuil de risque atteint un niveau spécifique ou un paramètre prédéfini (volume de précipitation, niveau de température,...).

Financement des agences

Les ressources des agences spécialisées en assurance proviennent principalement des :

- ▶ primes d'assurance payées par les assurés : gouvernements, institutions, entreprises,
- ▶ donateurs internationaux : gouvernements, agences de développement, banques,
- ▶ produits financiers générés par les investissements ou réserves,
- ▶ contributions des États membres ou partenaires institutionnels,
- ▶ partenariats techniques et financiers avec des acteurs du secteur privé ou des ONG.



Crédit photo : panosbp /pixabay



La réglementation

La réglementation applicable aux agences spécialisées en assurance varie selon leur propre statut juridique, leur zone d'intervention et modèle opérationnel.

Certaines entités, comme l'**African Risk Capacity Insurance Company Limited (ARC Ltd)** et la **Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility Segregated Portfolio Company (CCRIF SPC)**, bénéficient de statuts juridiques offshores, l'Île Maurice pour la première entité et les Îles Caïmans pour la seconde. Ces pays offrent des avantages fiscaux, juridiques et réglementaires, autorisant une plus grande flexibilité d'exploitation. Même bénéficiaires de statuts avantageux, les agences spécialisées restent soumises à la supervision des autorités de contrôle locales ; la Financial Services Commission (FSC) pour l'Île Maurice et la Cayman Islands Monetary Authority (CIMA) pour les Îles Caïmans.

De son côté, l'**African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI)**, anciennement connue sous le nom d'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ATI), est une institution multilatérale qui bénéficie d'un statut juridique particulier. Dotée de privilèges et d'immunités, elle opère en dehors du cadre réglementaire national. Son statut lui confère une large autonomie institutionnelle.

Autre exemple, l'**Africa Specialty Risks (ASR)**, groupe d'assurance et de réassurance à vocation panafricaine et paneuropéenne, opère à travers plusieurs entités implantées dans différents pays. Chacune de ces entités est soumise à la réglementation du pays où elle opère.

Dernier exemple, **Start Network**, un acteur enregistré au Royaume-Uni, spécialisé dans la gestion des risques liés aux crises humanitaires, ne dispose pas du statut d'assureur. Il fonctionne à l'aide d'un réseau enregistré en tant qu'organisation caritative. Il opère à travers des mécanismes spécifiques tels que Start Ready, un programme de financement basé sur des paramètres prédéfinis. Ce dispositif repose sur l'analyse des risques, l'établissement de seuils d'alerte et le déclenchement automatique de financements en cas de crise imminente.

La gouvernance de Start Network est assurée par ses membres. L'organisation n'est soumise à aucune autorité de régulation assurantielle traditionnelle, et ne requiert pas de licence de fonctionnement. Start Network, a mobilisé depuis sa création en 2010, plus de 220 millions USD. Cette somme a permis de soutenir financièrement plus de 29 millions de personnes dans 82 pays.

 — Reinsurance at its best — ISO 9001: 2015 Certified GCR: A (National), B (International)	TANZANIA REINSURANCE COMPANY LTD (TAN-RE) 8th Floor TAN-RE House, Plot 406 Longido Street, Upanga P.O. Box 1505 Dar es salaam, Tanzania Tel: +255 22 2922341/3 Fax: +255 22 2922344 Mail: mail@tan-re.co.tz Website: www.tan-re.co.tz
---	--



Contexte de création des agences

Limites du marché traditionnel

La création des agences spécialisées en assurance fait suite à la multiplication d'événements majeurs liés aux dérèglements climatiques, tensions géopolitiques, évolutions technologiques, crises sanitaires, risques financiers et opérationnels (interruptions des chaînes d'approvisionnement, pertes d'exploitation, risques de crédit,...). Ces aléas, parfois exclus ou très encadrés lors de leur souscription, sont généralement couverts par des garanties optionnelles ou complémentaires nécessitant d'importantes capacités que les assureurs traditionnels ont du mal à mobiliser.

Cette situation contribue à creuser un fossé entre les assureurs traditionnels et la population assurable. Cette dernière abandonnée et parfois démunie reste exposée aux conséquences dévastatrices de sinistres majeurs. D'où le besoin de créer des structures spécialisées afin de combler ce déficit de protection et renforcer la résilience de l'ensemble de la société face aux risques.

Hausse des pertes catastrophes naturelles

Avec la recrudescence des catastrophes naturelles de la dernière décennie (2015-2024), plus de la moitié des dommages économiques enregistrés demeurent non assurés. En moyenne annuelle, ces pertes non assurées atteignent au niveau mondial 132,7 milliards USD, soit 58% du total des préjudices économiques comptabilisés durant la période 2015-2020. Ce seuil ou moyenne annuelle a été largement dépassé en 2016.

Dix années de catastrophes naturelles

Chiffres en milliards USD

Année	Pertes économiques	Pertes assurées	Pertes non assurées	Déficit de protection (%)
2024	328	137	191	58%
2023	291	117	174	60%
2022	284	132	152	54%
2021	280	119	161	58%
2020	202	89	113	56%
2019	146	60	86	59%
2018	165	85	80	48%
2017	337	144	193	57%
2016	175	54	121	69%
2015	94	38	56	60%
Moyenne sur dix ans	230,2	97,5	132,7	58%

Source: Swiss Re



Déficit de couverture

Le déficit de protection reflète les limites du marché traditionnel de l'assurance et les difficultés pour la partie vulnérable de la population de bénéficier de mécanismes de couverture adaptés à ses besoins.

Ce déficit de protection, principalement contre les catastrophes naturelles, varie fortement d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, le montant cumulé du gap de protection atteint 571 milliards USD pour la période 2015-2024. En Chine, ce montant s'élève à 272 milliards USD, ce qui représente 97% des pertes économiques. Les déficits demeurent également élevés en Inde (91%), en Italie (78%), au Mexique (79%) et en Afrique du Sud (71%), avec toutefois des montants beaucoup moins élevés que ceux enregistrés aux États-Unis et en Chine.

Déficit de couverture d'assurance catastrophes naturelles par pays sur 10 ans (2015-2024)

Chiffres en milliards USD

Pays	Pertes économiques	Pertes assurées	Pertes non assurées	Déficit de protection (%)
Royaume-Uni	10	8	2	22%
Suisse	6	4	2	26%
Australie	37	25	12	33%
Canada	40	25	15	37%
États-Unis	1 342	771	571	43%
France	39	21	18	46%
Japon	174	76	98	56%
Allemagne	75	32	43	57%
Afrique du Sud	8	2	6	71%
Italie	57	13	44	78%
Mexique	35	7,5	27,5	79%
Inde	76	6	70	91%
Chine	291	19	272	94%

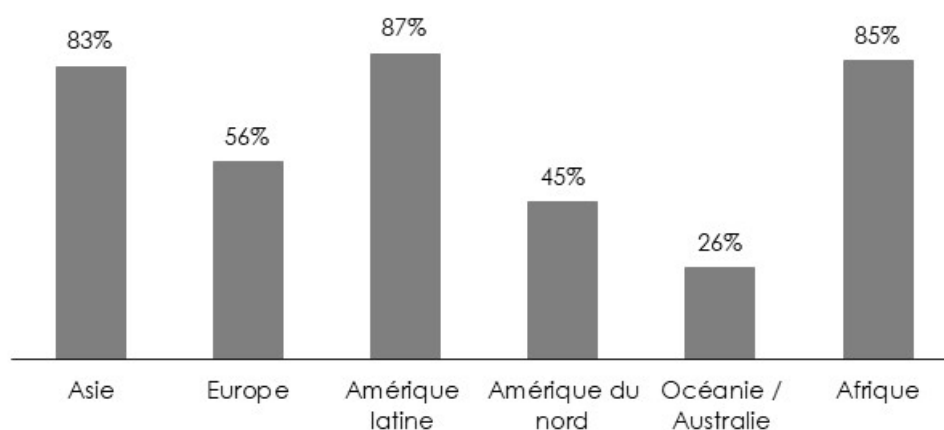
Source: Swiss Re



Déficit de couverture catastrophes naturelles par région en 2024

L'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie sont les continents qui enregistrent le plus grand manque de protection contre les aléas naturels en 2024.

L'Australie apparaît en 2024 comme le continent présentant la meilleure protection pour les assurés, suivent les États-Unis et l'Europe.



Source: Swiss Re

Exclusions de risques des polices d'assurance standards

A l'origine et selon les principes même de l'assurance, tout risque pouvant causer une catastrophe et détruire la mutualité (guerre étrangère, risque atomique, tremblement de terre,...) est exclu des garanties accordées par les assureurs. Avec le développement économique accéléré des dernières années et la multiplication des risques à caractère catastrophique, les autorités de contrôle ont fait évoluer la notion d'exclusion absolue. Elles ont progressivement assoupli leur position, se déchargeant ainsi d'une partie de leur responsabilité. Sous certaines conditions, des risques anciennement exclus de façon absolue peuvent dorénavant être couverts par le secteur des assurances. La collaboration public/privé de prise en charge des risques à caractère catastrophique permet l'introduction de garanties complémentaires aux polices standards.

Malheureusement, dans les zones à risque très élevé et pour certains nouveaux aléas à caractère technologique, les couvertures restent insuffisantes par manque de capacité et de données significatives pour modéliser et tarifier les risques.

Exemples:

- Face aux derniers méga-incendies de la Californie, de nombreux assureurs américains se sont retirés du marché local des risques habitation.
- Aux Émirats arabes unis, comme dans l'ensemble des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), les contrats standard d'assurance excluent les risques catastrophes naturelles. Ces risques peuvent être toutefois pris en charge par des garanties optionnelles « tous risques immobiliers ». Toujours dans la même région, les dommages inondations ou événements climatiques extrêmes sont en principe exclus des formules standard d'assurance.

En fait, l'accès à certaines garanties reste fortement conditionné à la capacité offerte par les assureurs et réassureurs et au niveau élevé des tarifications.



Les défis des agences spécialisées en assurance

En matière de risques climatiques, agricoles ou à caractère catastrophique, les attentes des assurés et/ou prospects, particuliers ou entreprises, sont de plus en plus élevées. De ce fait, comme pour les assureurs traditionnels, les agences spécialisées sont appelées à intervenir dans un environnement caractérisé par une forte exposition aux risques, une faible pénétration de l'assurance, des capacités et financements souvent limités.

Intervenir dans un tel contexte avec peu de moyens, comparé au secteur traditionnel de l'assurance, les agences spécialisées, sont confrontées à des défis aussi bien opérationnels que structurels.

Exigences de capital et primes élevées

La couverture de certains risques tels que le changement climatique, les pandémies ou les risques politiques nécessite des capitaux particulièrement élevés. Pour préserver leur solvabilité et capacité financière en cas de sinistre majeur, ces institutions spécialisées doivent disposer d'importantes réserves techniques et fonds propres. Cette exigence de solidité financière se répercute naturellement sur le niveau des primes d'assurance, qui doit être conséquent pour préserver l'équilibre des comptes.

Face à ces exigences de primes, les pays à revenu faible ou intermédiaire peinent à bénéficier pleinement des mécanismes conçus par les agences spécialisées pour les protéger efficacement dans des zones très vulnérables.

Dépendance aux donateurs et financements externes

La viabilité financière de nombreuses agences repose en grande partie sur le soutien des bailleurs de fonds internationaux, donateurs publics ou investisseurs institutionnels.

L'accord de 2022 incluant ARC et la fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) pour la lutte contre les épidémies est une illustration remarquable de soutien de ce type. Cette dépendance aux grands fonds crée néanmoins une vulnérabilité structurelle et limite l'autonomie stratégique des agences. Ces dernières sont contraintes d'ajuster leurs priorités à la bienveillance des bailleurs de fonds plutôt qu'aux besoins locaux.

Complexité des contextes d'intervention

Les agences spécialisées opèrent souvent dans des environnements marqués par l'instabilité politique, la faiblesse des systèmes de gouvernance et la fragmentation institutionnelle.

Les changements de régime et les conflits peuvent remettre en cause la validité des contrats et la coopération avec les autorités locales, rendant les activités des agences imprévisibles.

Environnement réglementaire hétérogène

Opérant à l'échelle internationale, ces agences doivent naviguer à travers une mosaïque de cadres juridiques et réglementaires, avec des législations locales souvent inadaptées aux produits d'assurance spécifiques (assurance paramétrique).

Cette complexité administrative ralentit le déploiement de programmes d'assurance et rend le travail des agences plus difficile.

Contrainte structurelle

Certaines juridictions nationales ne reconnaissent pas encore ce type d'assurance spécialisée, ou n'offrent pas de cadre légal adapté à leur fonctionnement. Face à cette réalité, de nombreuses agences choisissent d'enregistrer leurs activités dans des juridictions offshore, mieux outillées sur le plan juridique pour accueillir ce genre d'acteurs. Ces territoires offrent des avantages fiscaux et opérationnels, permettant une plus grande souplesse dans la gestion des capitaux, la conformité internationale, ou encore la structuration des produits d'assurance. Cette solution soulève toutefois des questions liées aussi bien à la souveraineté des Etats qu'à la transparence des opérations.

IASCO RE

THE STRENGTH TO ADAPT





Gouvernance et coordination multisectorielle

L'intervention des agences spécialisées nécessite une coordination étroite entre divers acteurs : gouvernements, assureurs, réassureurs, institutions financières, bailleurs, ONG, etc. Cette gouvernance complexe peut ralentir les processus décisionnels et compromettre la réactivité des agences.

Pression à l'innovation

Les agences doivent innover en permanence pour concevoir des produits adaptés aux besoins locaux, souvent en l'absence de données fiables. L'assurance paramétrique, indexée ou hybride nécessite en fait une expertise technique élevée, difficile à maintenir dans des contextes de ressources limitées.

Mission sociale et viabilité économique

Les agences doivent concilier rentabilité financière et mission d'intérêt public. Cet équilibre structurel rend difficile la mise en place de modèles économiques autosuffisants. Le risque est que ces structures deviennent dépendantes des subventions.

Formation et compétence

Sur le plan de la formation et du développement des compétences, le manque de savoir-faire technique entrave la pérennisation des programmes assurantiels au niveau de certains pays ou régions.



ARC

ATLAS
REINSURANCE
CONSULTANTS

COURTIER DE RÉASSURANCE

Filiale du Groupe Atlas

Siège social : Carrefour de Rive 1-1207 Genève

Bureau de représentation : Atlas Conseil International 25, rue Ibn Charaf, Le Belvédère 1002 Tunis - Tunisie

Tél : (216) 71 28 70 96 / 71 28 53 09 - **Fax :** (216) 71 28 76 24

E-mail : hea@atlasconseil.com.tn - **Site web :** www.group-atlas.com/arc



Panorama des agences spécialisées en assurance

L'Afrique compte actuellement trois principales agences d'assurance, actives chacune dans un domaine particulier :

- ▶ **African Risk Capacity (ARC)** : mécanisme d'assurance paramétrique des risques catastrophes naturelles
- ▶ **African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI)** : assurance crédit commercial
- ▶ **Africa Speciality Risks (ASR)** : assureur-réassureur de risques spécifiques

African Risk Capacity (ARC)

Création et zones d'activité

Créée en 2012 par l'Union Africaine, l'African Risk Capacity (ARC) est une initiative visant à aider les États membres à faire face aux catastrophes naturelles, notamment la sécheresse, les inondations, les cyclones tropicaux et épidémies. Elle intervient dans les 39 pays membres de l'Union.

ARC fonctionne en tant que mécanisme d'assurance paramétrique souverain. Les indemnisations sont déclenchées automatiquement, dès que des seuils prédéfinis établis à partir de modèles climatiques, notamment Africa RiskView sont atteints. Ce système permet un versement rapide des fonds, sans évaluation ou expertise sur le terrain.



Structures

ARC comprend deux structures complémentaires :

- **ARC Agency**, entité intergouvernementale qui accompagne les États dans l'analyse des risques et la préparation des modèles d'assurance.
- **ARC Ltd**, société d'assurance créée à Maurice, qui émet les polices d'assurance aux pays membres.

Financement

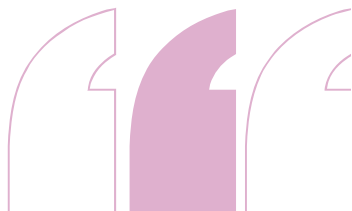
Le financement d'ARC repose sur :

- Les primes payées par les pays assurés,
- Le soutien de 15 partenaires donateurs comme le KfW Development Bank (Allemagne), le FCDO (ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement), ou la Banque Mondiale,
- Le transfert de risques vers les marchés internationaux via des partenariats de réassurance.



Les agences spécialisées agissent comme de véritables partenaires stratégiques, accompagnant les assurées dans l'identification, l'évaluation et le transfert des risques que le marché traditionnel peine à couvrir efficacement.





Les interventions d'African Risk Capacity

African Risk Capacity (ARC) a déboursé plus de 720 millions USD de 2014 à nos jours pour faire face aux catastrophes naturelles en Afrique. Plus de 72 millions de personnes dans 39 pays membres ont bénéficié d'une indemnisation financière.

Historique des indemnisations

Année	Type de catastrophe assurée	Nombre de personnes couvertes	Pays bénéficiaires	Indemnisations en millions USD
2014	Sécheresse	12 900 000	Kenya, Mauritanie, Niger, Sénégal	26,3
2015	Sécheresse	1 300 000	Mauritanie, Niger, Sénégal	26,3
2016	Sécheresse	9 500 000	Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal	-
2017	Sécheresse	800 000	Malawi	8,1
2018	Sécheresse	91 000	Mauritanie	4
2019	Sécheresse	7 000 000	Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, Zimbabwe	26
2020	Cyclone tropical et Sécheresse	-	Sénégal, Madagascar, Zimbabwe	28
2021	Sécheresse, cyclone tropical	-	Mali, Madagascar	59,6
2022	Sécheresse	18 000 000	Mali	60
2023	Sécheresse	26 400 000	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal	18,5
2024	Sécheresse provoquée par El Niño	-	Malawi, Mozambique, Zambie, Zimbabwe	70
2025	cyclone Jude et sécheresse	+150 000	Mozambique et Somalie	18,26



Crédit photo : pcdazero /pixabay



African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI)

Création et zones d'activité

African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI), anciennement African Trade Insurance Agency (ATI), a été fondée en 2001. Placée sous l'égide du COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), la nouvelle entité a bénéficié du soutien de la Banque Mondiale.

ATIDI fournit des solutions d'assurance visant à atténuer les risques commerciaux, politiques et d'investissement.



L'organisation regroupe actuellement 24 États africains, un pays non-africain (l'Inde) ainsi que de nombreux membres institutionnels tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), le COMESA, SACE (agence italienne de crédit à l'exportation), NEXI (Nippon Export and Investment Insurance) et des (ré)assureurs comme Africa Re, Chubb, Kenya Re et Zep Re.

ATIDI est enregistrée auprès des Nations Unies en tant qu'organisation multilatérale. Elle offre une gamme de produits d'assurance axés sur le renforcement du commerce et des investissements en Afrique.

Mécanismes de fonctionnements

ATIDI propose plusieurs types d'assurance et de garantie destinés à lever les obstacles à l'investissement :

- Assurance contre le non-respect des obligations souveraines ⁽¹⁾ ou sous-souveraines ⁽²⁾,
- Assurance des risques politiques,
- Assurance-crédit,
- Assurance caution,
- Garanties de bonne exécution (performance bonds / surety bonds),
- Réassurance.

ATIDI cible principalement les clients à fort potentiel de prime, tels que les prêteurs internationaux et les grandes entreprises.

La gestion des risques repose sur un système à cinq niveaux, combinant contrôles opérationnels permanents et structures intégrées de gestion des risques d'entreprise (ERM) ; un système conçu pour anticiper et atténuer les événements susceptibles d'affecter ses activités.

L'organisation renforce en continu sa capacité de traitement des sinistres. Elle bénéficie de l'appui de partenariats stratégiques, comme la Banque Africaine de Développement et de solides réassureurs comme Africa Re.

Sur le plan financier, ATIDI maintient une solvabilité élevée grâce à un portefeuille d'investissements prudent. Ce dernier est majoritairement composé de titres liquides et bien cotés.

Financement

Le financement d'ATIDI s'appuie sur une combinaison de ressources publiques et commerciales. A sa création, l'institution a bénéficié du soutien technique et financier de la Banque Mondiale. Aujourd'hui, l'ATIDI est principalement alimentée par les contributions des États membres, en plus des subventions fournies par la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'ATIDI génère également des fonds à partir de ses opérations commerciales.

⁽¹⁾ Une obligation souveraine est une dette émise par un gouvernement national

⁽²⁾ Une obligation sous-souveraine désigne une dette émise par une entité autre qu'un État national, mais qui est considérée comme ayant une solvabilité similaire à celle d'un gouvernement.



Présence actuelle

L'ATIDI maintient une présence active au sein des pays membres, assurant une couverture sectorielle diversifiée.

- **En Afrique de l'Ouest**, l'ATIDI compte en 2024 dix États membres, totalisant une exposition cumulée de 4 milliards USD, soit 45% de son exposition totale (8,9 milliards USD).
- **En Afrique de l'Est**, l'ATIDI est présente dans sept États membres, avec une exposition brute combinée de 2,8 milliards USD. La valeur des projets soutenus dans cette région s'élève à 9,8 milliards USD. Les secteurs les plus actifs concernent la construction, les activités financières et d'assurance, les technologies de l'information et de la communication.
- **En Afrique australe**, l'ATIDI travaille dans cinq pays. La valeur totale des projets soutenus s'élève à 1,4 milliard USD.

Exposition d'ATIDI

Le montant total des expositions est passé de 5,9 milliards USD en 2021 à 8,9 milliards USD en 2024, soit une progression de 52% en quatre ans. C'est en Afrique de l'Ouest que l'ATIDI a le plus d'engagements : 4 milliards USD pour l'Afrique de l'Ouest, 2,8 milliards USD pour l'Afrique de l'Est et 1,4 milliard USD pour l'Afrique australe.

Chiffres en millions USD

Région	2021	2022	2023	2024
Afrique de l'Ouest	3 110	3 790	4 408	4 000
Afrique de l'Est	1 780	2 344	2 824	2 800
Afrique australe	783	694	1 436	1 400
États non-membres et institutions multilatérales	44	965	564	488
Afrique centrale	198	259	323	305
Total	5 915	8 052	9 555	8 993



Société Sénégalaise de Réassurances

Le pari de l'Efficacité

39, Avenue Georges Pompidou, BP: 386 Dakar - SENEGAL
Tél.: (+221) 33 822 80 89 / Fax: (+221) 33 821 56 52
Email: senre@senre.sn / Site web : www.senre.sn



Africa Speciality Risks

Africa Specialty Risks (ASR) est une société panafricaine de services financiers assurance-réassurance créée en 2020, avec le soutien de Helios Investment Partners (un fonds d'investissement privé axé exclusivement sur l'Afrique) et d'autres partenaires financiers.

ASR offre des solutions d'assurance spécialisées pour répondre aux besoins des marchés africains et émergents.

La société opère dans 49 pays africains et dans certains pays du Moyen-Orient. Elle développe un modèle de multi-entités à partir de plateformes localisées à :

- Maurice (hub majeur pour l'Afrique),
- Bermudes,
- Londres (Syndicat du Lloyd's 2454),
- Casablanca, (Maroc),
- Dubaï, (Emirats arabes unis)

Ce réseau lui permet d'accompagner aussi bien les entreprises locales que les grandes institutions financières ou les investisseurs internationaux.

Mécanismes de fonctionnement

Co-réassurance et plateformes multiples : ASR fonctionne selon un modèle de co-réassurance, partageant les risques souscrits avec ses partenaires. Ce mécanisme lui permet de tirer profit à la fois de la solidité financière de ses différentes plateformes et de la renommée internationale du marché du Lloyd's.

Distribution et souscription locale : ASR s'appuie sur des équipes locales et multilingues avec une forte connaissance du terrain. Ce positionnement lui permet de mieux adapter ses produits aux besoins propres de chaque marché.

Syndicat des Lloyd's : La création en 2024 du Syndicat des Lloyd's 2454 permet à ASR d'élargir l'étendue de ses souscriptions grâce à l'apport de courtiers locaux et internationaux.

Cette présence à Londres lui permet de bénéficier de la solidité financière du Lloyd's (AA- S&P, Fitch et A+ AM Best).

Financement

La société bénéficie du soutien d'investisseurs comme :

- Helios Investment Partners, fonds africain d'investissement,
- le British International Investment (BII), fonds souverain britannique,
- la Société Financière Internationale (IFC), entité spécialisée de la Banque Mondiale dédiée au secteur privé.

Les revenus d'Africa Specialty Risks (ASR) proviennent essentiellement des primes de réassurance et des commissions de gestion des risques (Managing General Agent).

Les placements financiers constituent également une source de revenus pour la société.





Comme pour l'Afrique, nous présentons, ci-après, trois des plus actives agences spécialisées en assurance.

Pacific Catastrophe Risk Insurance Company (PCRIC)

La Pacific Catastrophe Risk Insurance Company (PCRIC) est une institution régionale focalisée sur les risques catastrophes naturelles dans le Pacifique.

C'est à partir d'un projet pilote lancé par la Banque Mondiale en 2013 qu'est née l'idée de créer un fonds d'évaluation et de gestion des risques catastrophes naturelles dans le Pacifique. Ce n'est qu'en 2016 que le projet aboutit à la création aux Îles Cook, un État du Pacifique Sud, de la PCRIC qui comprend 17 pays dont : les îles Fidji, les Îles Cook, les Îles Marshall, Tonga, Samoa, Vanuatu, Niué et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le fonds couvre, à fin 2024, plus de 13 millions de personnes dans la région des îles du Pacifique sud.



La PCRIC se concentre principalement sur les risques liés aux cyclones tropicaux, tremblements de terre, tsunamis et inondations. Elle propose des produits d'assurance paramétrique, permettant un accès rapide à des financements en cas de sinistre. Ses produits et services comprennent entre autres :

- l'évaluation des risques,
- le développement d'outils de transfert de risques,
- un accompagnement au financement,
- l'information et la formation en gestion des risques catastrophes.

L'institution collabore avec plusieurs organisations internationales pour renforcer ses initiatives et ses financements : Programme Alimentaire Mondial (PAM), UNICEF.

Le financement de la PCRIC provient principalement des contributions des donateurs internationaux, des subventions et primes d'assurance versées par les pays membres.

Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF SPC)

La Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility Segregated Portfolio Company a été créée en 2007 sous appellation de Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility. L'agence a été restructurée en 2014 pour mieux gérer les risques et développer de nouveaux produits.



Basée aux Îles Caïmans, territoire d'outre-mer britannique comportant trois îles situées à l'ouest de la mer des Caraïbes, la CCRIF SPC a pour mission de limiter l'impact financier des catastrophes naturelles (cyclones tropicaux, tremblements de terre, inondations) pour les gouvernements des Caraïbes et d'Amérique centrale. Elle fournit un dédommagement rapide, via des contrats d'assurance paramétriques.

Premier pool mondial de risques multi-pays et multi-produits, la CCRIF SPC fonctionne en tant qu'entité virtuelle, s'appuyant sur un réseau de prestataires externes pour la modélisation des risques, la réassurance et la gestion d'actifs.

Le financement de la CCRIF SPC provient de produits financiers auxquels s'ajoutent les primes d'assurance versées par les membres et les aides fournies par des bailleurs de fonds (Union Européenne, Banque Mondiale, Banque de développement des Caraïbes,...)

La CCRIF SPC compte 30 membres dont

- 19 gouvernements des Caraïbes,
- quatre gouvernements d'Amérique centrale,
- trois sociétés de services publics des eaux des Caraïbes,
- trois compagnies d'électricité des Caraïbes,
- une entreprise à caractère touristique.

Depuis sa création en 2007, la CCRIF SPC a effectué 78 versements au profit de ses membres. Le total des indemnités atteint 390 millions USD, une somme qui a permis de couvrir un large éventail de risques : cyclones tropicaux, tremblements de terre, précipitations extrêmes, dommages subis par les infrastructures publiques et le secteur de la pêche.



Southeast Asia Disaster Risk Insurance Facility (SEADRIF)

La Southeast Asia Disaster Risk Insurance Facility (SEADRIF) est une plateforme régionale qui offre des solutions financières et des conseils de gestion à l'ensemble des dix pays de l'ASEAN⁽¹⁾ auxquels s'ajoutent trois autres membres, la Chine, le Japon et la Corée du Sud.



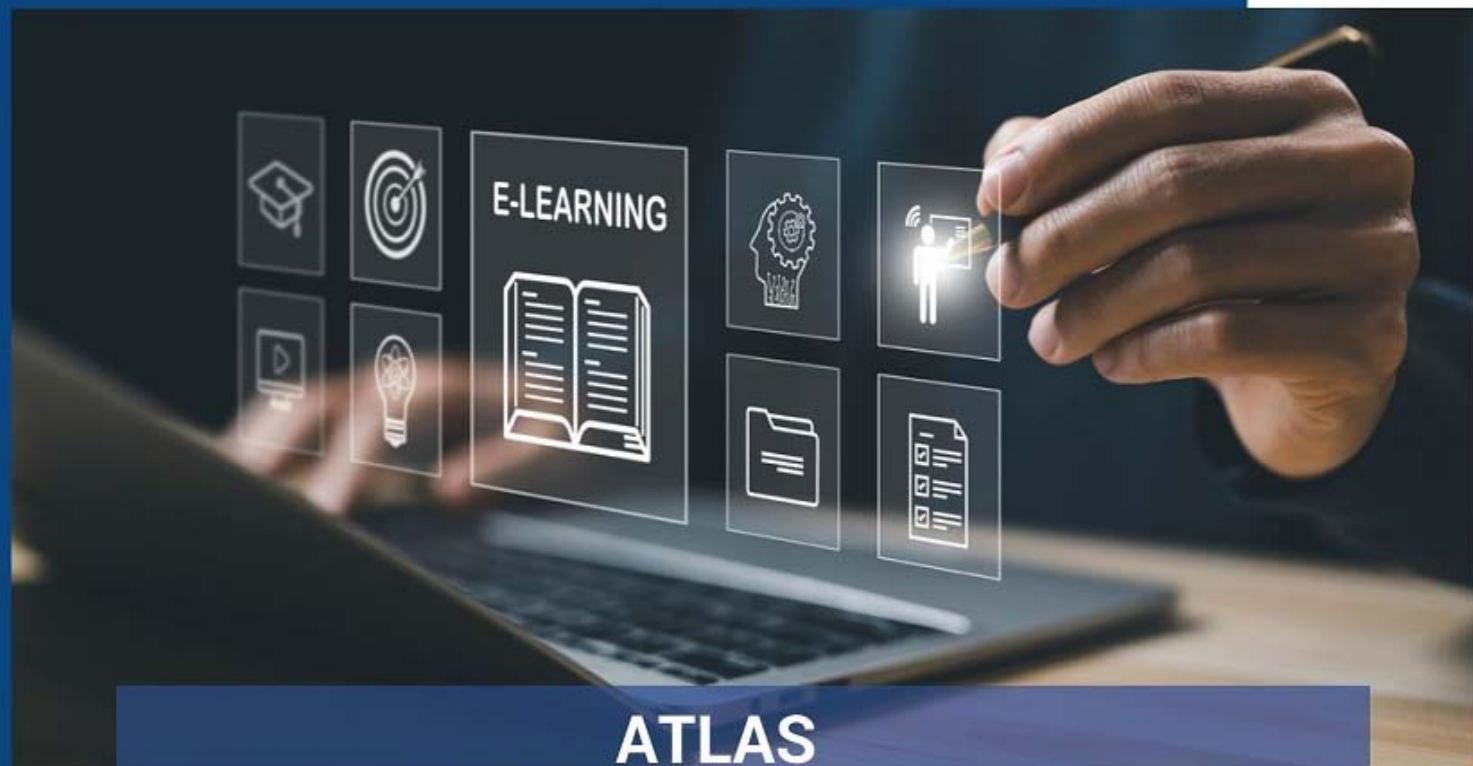
La SEADRIF a été créée en 2018 à Singapour en tant que mécanisme juridique spécifique destiné à gérer le financement des risques catastrophes naturelles et climatiques. En 2019, la nouvelle structure se dote d'un instrument opérationnel la SEADRIF Insurance Company. Il s'agit d'une compagnie d'assurance, agréée par l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) et spécialisée dans la couverture paramétrique des catastrophes naturelles.

Les revenus de la SEADRIF proviennent principalement des subventions des bailleurs de fonds internationaux, tels que la Banque Mondiale et la Global Risk Financing Facility (GRiF). Ces fonds sont complétés par les cotisations versées par les pays membres pour se prémunir contre les aléas climatiques.

Les principales agences spécialisées

Nom	Date de création	Type	Risques couverts	Mécanisme principal	Zone d'activité
Start Network	2010	Réseau ONG	Risques humanitaires	Préfinancement et modélisation	Monde
Pacific Catastrophe Risk Insurance Company (PCRIC)	2016	Intergouvernemental	Cyclone, tsunami, séisme	Assurance paramétrique	Pacifique
Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF)	2007	Société mutuelle	Catastrophes naturelles (Cyclone, séisme,...) et pandémie	Assurance paramétrique	Caraïbes, Amérique centrale (23 pays)
Southeast Asia Disaster Risk Insurance Facility (SEADRIF)	2018	Plateforme régionale	Catastrophes naturelles	Assurance paramétrique	Asie du Sud-Est
African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI)	2001	Agence multilatérale	Risques politiques & commerciaux	Assurance / Garantie investissement	Afrique
Africa Specialty Risks (ASR)	2020	Compagnie privée	Risques sectoriels & politiques	Réassurance spécialisée	Afrique
ARC Group	2012	Institution panafricaine	Risques climatiques & santé	Assurance souveraine paramétrique	Afrique
InsuResilience	2015	Partenariat mondial	Tous risques climatiques	Assurance paramétrique	Monde
Global Shield	2022	G7 + V20	Risques climatiques	Assurance paramétrique, Assurance souveraine	Monde

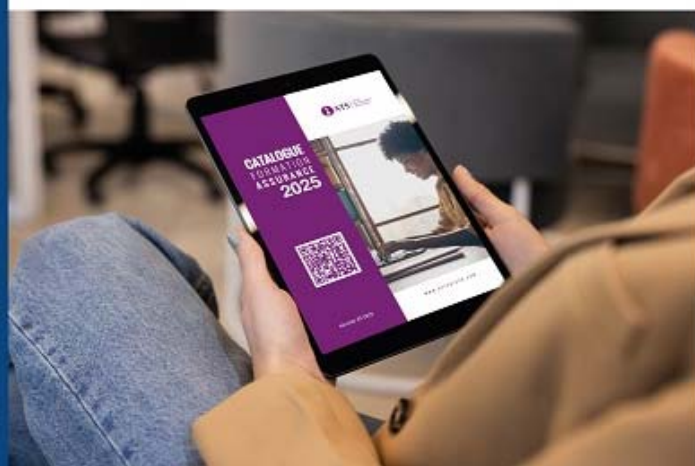
⁽¹⁾ L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est compte 10 pays membres à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Brunei, le Vietnam, le Laos, la Birmanie et le Cambodge.



ATLAS INSURANCE PLACE

N°1 du e-learning assurance et réassurance
dans la zone MENA et Afrique

- ✓ Formation théorique et pratique
- ✓ Dispositif souple et modulaire
- ✓ Parcours pédagogiques standardisés ou personnalisés
- ✓ Système de validation de l'apprentissage (quiz et évaluations)
- ✓ Interface adaptée à différents supports ; ordinateurs, tablette, etc.
- ✓ Suivi personnalisé des apprenants et reporting régulier



Découvrez notre catalogue

**290 Compétences
70 Cours
16 Cursus**

www.atinplace.com

Tél : (+216) 71 89 36 80 / GSM : (+216) 50 71 62 93
Email : elearning@group-atlas.com



[Cliquez ici pour plus de news Afrique](#)

Afrique

Mamadou Faye, candidat à la présidence de la FANAF

Mamadou Faye, professionnel aguerri du secteur des assurances avec 36 ans d'expérience, se porte candidat à la présidence de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF).

M. Faye est ingénieur-statisticien de formation. Il est également titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures en Assurance de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé et d'un diplôme en actuariat et finance de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) de Paris.

Après avoir exercé des fonctions à la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances (FSSA), il occupe pendant une dizaine d'années le poste de commissaire contrôleur des assurances au sein de la CIMA à Libreville (Gabon). Après la CIMA, il devient successivement directeur général de SUNU Assurances Côte d'Ivoire et de Salama Assurances Sénégal.

En 2012, il rejoint Sen Assurance Vie (Sénégal) en qualité d'administrateur directeur général, poste qu'il occupe de la création de la société à ce jour.

En 2020, M. Faye a été élu à l'unanimité vice-président de la FANAF.

Cameroun

Afrigroup Holding obtient l'approbation de la CIMA pour la création de deux sociétés d'assurance

Afrigroup Holding, basé à Yaoundé et contrôlé par l'homme d'affaires camerounais Albert Nkemla, obtient le feu vert de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurance (CIMA) pour la création de deux sociétés d'assurance, une vie et une autre non vie.

Cette opération reste soumise à l'obtention d'agrément auprès des autorités compétentes au Cameroun.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie d'Afrigroup visant à diversifier ses activités. La holding est déjà présente dans les secteurs de la banque, la santé, la finance, l'informatique, le commerce et l'agroalimentaire.

Suwèlè Pro Max la nouvelle assurance obsèques de Chanas Assurance

Le 5 août 2025, Chanas Assurances vie dévoile «Suwèlè Pro Max» un nouveau produit d'assistance funéraire au Cameroun.

Accessible aux personnes de 65 ans et plus, Suwèlè Pro Max offre une couverture jusqu'à l'âge de 100 ans. Le produit propose trois plans de couverture ainsi qu'une offre familiale pour les groupes de six personnes.

Egypte

Marché égyptien des assurances : résultats à fin juin 2025

Selon l'autorité de régulation financière (FRA), le chiffre d'affaires semestriel de l'année écoulée⁽¹⁾ du marché égyptien des assurances atteint 56,8 milliards EGP (1,13 milliard USD) au 30 juin 2025. Le volume des primes est en hausse de 30% par rapport aux 43,7 milliards EGP (909,4 millions USD) comptabilisés au cours de la même période de 2024.

Les primes non vie s'établissent à 32,3 milliards EGP (647,7 millions USD) contre 24,5 milliards EGP (491,3 millions USD) pour la branche assurance de personnes.

Le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurance s'élève à 28,9 milliards EGP (579,5 millions USD) contre 20 milliards EGP (416,2 millions USD) une année auparavant, soit une augmentation de 44,5%.

⁽¹⁾ En Egypte, l'année fiscale court du 1^{er} juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1

Ethiopie

AM Best confirme la notation d'Ethio Re

AM Best confirme la note de solidité financière «B» (passable) et de crédit à long terme «bb» d'Ethiopian Reinsurance S.C. (Ethio Re). Les perspectives restent stables.

La notation reflète la solidité du bilan de la société, ses performances opérationnelles adéquates, son profil commercial limité et sa gestion marginale des risques d'entreprise.

Au cours de l'exercice clos à fin juin 2024, la compagnie affiche un ratio combiné de 96,4% et un retour sur fonds propres (ROE) de 17,1%.

Créé en 2016, Ethio Re est un réassureur composite, opérant en Ethiopie et sur un certain nombre de marchés africains. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 38 millions USD en 2024.





[Cliquez ici pour plus de news Afrique](#)

Mali

Projet de création d'une société nationale de réassurance

Le 10 septembre 2025, le ministre de l'économie et des finances a présenté au Conseil des Ministres malien un projet portant création d'une société nationale de réassurance.

Selon les autorités, ce projet s'inscrit ainsi dans une stratégie de développement du secteur financier et de consolidation de la stabilité économique du pays. La nouvelle entreprise devrait contribuer, entre autres, au renforcement de la souveraineté financière en réduisant la dépendance aux réassureurs étrangers et à l'amélioration de la gestion des risques complexes.

Nigéria

Nouvelles exigences de capital minimum pour les assureurs et réassureurs nigériens

La commission nationale des assurances (NAICOM) introduit de nouvelles exigences de capital minimum pour les assureurs et réassureurs opérant au Nigéria.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi des assurances adoptée par le gouvernement nigérien début août 2025.

Les entreprises concernées doivent disposer du capital minimum mentionné ci-dessous dans un délai de douze mois (juillet 2026) :

- 15 milliards NGN (9,8 millions USD) au lieu de 3 milliards NGN (2 millions USD) pour les sociétés non vie
- 10 milliards NGN (6,5 millions USD) au lieu de 2 milliards NGN (1,3 million USD) pour les entités vie
- 35 milliards NGN (22,8 millions USD) au lieu de 10 milliards NGN (6,5 millions USD) pour les réassureurs.

La NAICOM a formé un comité de 11 membres chargé de superviser les opérations d'augmentation de capital.

Cette initiative vise à renforcer la résilience financière du secteur, améliorer le traitement des sinistres et attirer des investissements.

SUNU Assurances Nigeria : prévisions des résultats 2025

SUNU Assurances Nigeria publie ses prévisions de clôture pour l'exercice 2025. L'assureur table sur une baisse de 56,8% de son bénéfice net à 1,6 milliard NGN (1,07 million USD), contre 3,7 milliards NGN (2,4 millions USD) en 2024.

Le résultat avant impôt passerait de 4,3 milliards NGN (2,8 millions USD) en 2024 à 2,3 milliards NGN (1,5 million USD) une année plus tard, soit un repli de 46,5%.

Cette baisse de bénéfice serait principalement due aux pertes de change attendues et à une forte

hausse des dépenses nettes liées aux traités de réassurance.

Au 31 décembre 2025, les primes émises brutes selon IFRS 4 augmenteraient de 32,9% pour s'établir à 17,3 milliards NGN (11,5 millions USD) contre 13,03 milliards NGN (8,4 millions USD) enregistrés à la fin de l'exercice écoulé.

Le revenu d'assurance selon IFRS 17 atteindrait quant à lui 16,4 milliards NGN (10,9 millions USD), en croissance de 7,2% par rapport aux 15,3 milliards NGN (9,9 millions USD) comptabilisés douze mois plus tôt.

Sierra Leone

AM Best révisé les perspectives de WAICA Re de stables à positives

AM Best confirme la note de solidité financière «B» (correcte) et la note de crédit à long terme «bb+» (correcte) de WAICA Reinsurance Corporation PLC (Sierra Leone). Les perspectives ont été révisées de stables à positives.

Selon AM Best, ces notes reflètent la solidité du bilan du réassureur, sa performance opérationnelle et son profil d'activité diversifié.

L'agence de notation souligne que WAICA Re affiche une croissance organique soutenue et une amélioration de la qualité de ses actifs, malgré une exposition significative aux risques économiques et politiques en Afrique subsaharienne.

Zambie

Moody's relève la notation de Klapton Re

Moody's revoit à la hausse la note de solidité financière de Klapton Re qui passe de «Caa2» à «Caa1». Les perspectives restent stables.

Cette décision reflète la solide gouvernance de la société, sa situation financière robuste et sa politique de souscription rigoureuse.

Fondée en 2021 à Lusaka Zambie, Klapton Re souscrit des affaires de réassurance en Afrique, Moyen-Orient, Asie et Amériques.



NCA Re

Nouvelle Compagnie Africaine de Réassurance

Rez-de-chaussée Immeuble les Harmonies Abidjan Plateau
01 bp 5962 Abidjan 01 Côte d'Ivoire - Tél : (225) 20 21 92 06 - Fax : (225) 20 21 90 73
Email : infos@nca-re.net



[Cliquez ici pour plus de news Asie](#)

Le typhon Bualoi fait plusieurs morts aux Philippines et au Vietnam

Le 25 septembre 2025, le typhon Bualoi a balayé plusieurs îles du centre des Philippines, déclenchant des inondations et glissements de terrain.

Les autorités recensent 24 décès dont la plupart se sont noyés ou ont été frappés par des chutes de débris. Plus de 400 000 habitants ont été évacués de leur foyer.

Après avoir frappé l'archipel, Bualoi a poursuivi sa route pour atteindre le Vietnam dans la soirée du 28 septembre 2025. Avec des vents de 130 km/h, la catastrophe a détruit ou endommagé des milliers de bâtiments.

Des images publiées par les médias montrent des toits arrachés et des débris de logements éparpillés dans les rues inondées.

Au Vietnam, le bilan provisoire fait état de 19 morts et 21 disparus.

Afghanistan

Un séisme de magnitude 6 fait plus de 800 décès en Afghanistan

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 2025, un séisme de magnitude 6, suivi d'au moins cinq répliques dont une de magnitude de 5,2, a durement frappé l'est de l'Afghanistan.

L'épicentre du tremblement de terre se situe à 27 kilomètres de Jalalabad, capitale de la province de Nangarhar. La secousse s'est produite à seulement huit kilomètres de profondeur.

Le bilan provisoire dépasse les 800 décès et 2 500 blessés. Le nombre de victimes pourrait être revu à la hausse d'ici la fin des recherches.

Les autorités locales recensent des dommages matériels très importants.

Chine

China Re : résultats des six premiers mois de 2025

China Re réalise, au premier semestre 2025, un revenu d'assurance de 51,1 milliards CNY (7,1 milliards USD), en baisse de 1,4% sur un an.

Le résultat net progresse de 11,9% pour s'établir à 6,6 milliards CNY (920,1 millions USD).

A 4,3 milliards CNY (599,5 millions USD), le revenu des investissements est en augmentation de 13,2% par rapport aux 3,8 milliards CNY (522,7 millions USD) comptabilisés à fin juin 2024.

Au cours de la période considérée, les actifs et capitaux propres de la société de réassurance s'élèvent respectivement à 516,4 milliards CNY (72 milliards USD) et 116,8 milliards CNY (16,3 milliards USD).

Plus de 1,07 milliard de personnes sont couvertes par une assurance vieillesse de base

Selon un rapport publié par les autorités chinoises, à fin 2024, plus de 1,07 milliard de personnes bénéficient d'une assurance vieillesse de base. Ce chiffre est en hausse de 6,39 millions par rapport à 2023.

La population chinoise âgée de 60 ans et plus atteint 310,3 millions en 2024 alors que celle de 65 ans et plus s'élève à 220,2 millions, soit respectivement 22% et 15,6% de la population totale du pays.

Toujours selon le rapport, les services de soins aux personnes âgées se sont également améliorés, le pays comptant, à fin 2024, 406 000 établissements et structures de soins, offrant plus de 7,99 millions de lits médicaux.

Indonésie

Marché indonésien de l'assurance vie : chiffre d'affaires semestriel 2025

Selon l'association indonésienne de l'assurance vie (AAJI), le chiffre d'affaires du marché local de l'assurance vie s'établit à 87 600 milliards IDR (5,4 milliards USD) au premier semestre 2025. Ce montant est en baisse de 1% sur un an.

Les assureurs vie conventionnels clôturent les six premiers mois de l'année en cours avec 75 610 milliards IDR (4,7 milliards USD) de primes, en diminution de 2,3% sur douze mois.

Les contributions Takaful Familial atteignent, pour leur part, 11 990 milliards IDR (737,8 millions USD) contre 11 080 milliards IDR (677,3 millions USD) au cours de la même période de 2024, soit une hausse de 8,2%.

Singapour

SCOR transfère ses activités singapouriennes à SCOR Re Asia-Pacific

La succursale de SCOR à Singapour envisage de transférer l'intégralité de ses activités, notamment les contrats de réassurance vie et santé à SCOR Reinsurance Asia-Pacific, également basée à Singapour.

Cette initiative s'inscrit dans le plan stratégique du groupe français visant à restructurer son cadre juridique en Asie-Pacifique, harmoniser ses services et optimiser ses ressources opérationnelles.

L'opération, soumise à l'obtention de plusieurs autorisations réglementaires, devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2026 ou à toute autre date approuvée par le tribunal de Singapour.

[Cliquez ici pour plus de news Maghreb](#)

Algérie

CAAT : résultats 2024

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) clôture l'exercice 2024 avec une hausse de 5,4 % du chiffre d'affaires, qui passe de 28,5 milliards DZA (211,4 millions USD) au 31 décembre 2023, à 30,04 milliards DZA (219,56 millions USD) une année plus tard.

La charge sinistre de l'assureur s'élève à 14,96 milliards DZD (109,49 millions USD) en 2024, alors que le bénéfice net atteint 837,8 millions (6,13 millions USD).

CAAR : résultats 2024

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) enregistre un bénéfice net de 1,03 milliard DZD (7,5 millions USD) en 2024, contre une perte nette de 596 millions DZD (4,4 millions USD) en 2023.

De ce résultat, 52 millions DZD (380 580 USD) ont été affectés à la réserve légale et 979 millions DZD (7,2 millions USD) au report à nouveau.

Ces données ont été dévoilées après la tenue de l'assemblée générale de la société.

Selon Hacene Ouberrane, directeur général de la CAAR, le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise s'élève à 15,3 milliards DZD (112 millions USD), en baisse de 3% par rapport à fin 2023.

Maroc

Education financière : EDUCAPS, nouvelle plateforme digitale de l'ACAPS

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) développe «EDUCAPS», une plateforme digitale dédiée à l'éducation financière.

La solution numérique est conçue pour faciliter la compréhension de l'assurance et la réassurance aux jeunes générations (lycéens, étudiants, stagiaires).

La plateforme propose des articles et vidéos explicatives, des quiz et un espace personnel pour suivre sa progression.

EDUCAPS est disponible en arabe et en français sur : <https://www.educaps.ma/>

Wafa Assurance acquiert des points de vente d'Allianz Maroc

Wafa Assurance a signé, le 9 septembre 2025, un accord avec Allianz Maroc visant la reprise de certains de ses points de vente.

Soumise à l'approbation des autorités compétentes, la transaction devrait être finalisée d'ici fin 2025.

A travers cette acquisition, Wafa Assurance souhaite renforcer son réseau de distribution grâce à une couverture géographique élargie,

notamment dans des zones où la société n'était pas encore présente.

Pour Allianz Maroc, la cession entre dans le cadre des engagements pris par SanlamAllianz Africa auprès du Conseil de la Concurrence lors du rapprochement entre les groupes Sanlam et Allianz. Dans son analyse du projet de fusion, le Conseil de la Concurrence avait estimé que la présence simultanée d'Allianz et de Wafa dans 16 villes au Maroc pourrait avoir des impacts négatifs sur le marché local de l'assurance.

Allianz Maroc et Sanlam Maroc continueront d'exercer leurs activités en tant que deux entités distinctes dans le Royaume.

Tunisie

MAE Assurances lance une intelligence artificielle conversationnelle

MAE Assurances développe un agent conversationnel basé sur l'intelligence artificielle (IA), une première dans le secteur tunisien des assurances.

La solution numérique est conçue pour répondre de manière claire et rapide aux questions des adhérents, proposer des conseils et simplifier les démarches administratives.

L'assistant IA est disponible 24h/24 et 7j/7 sur le site web et l'application mobile de la MAE.

A travers cette initiative, l'assureur tunisien vise à moderniser ses services et à améliorer l'expérience client.

BH Assurance : résultats du premier semestre 2025

BH Assurance enregistre, au 30 juin 2025, une hausse de 6% de son chiffre d'affaires qui atteint 109,3 millions TND (38 millions USD).

Les primes non vie progressent de 9,7% pour s'établir à 65,9 millions TND (23 millions USD). Avec 43,4 millions TND (15 millions USD), les souscriptions vie restent quasiment stables par rapport à la même période de 2024.

La charge sinistres de 67,3 millions TND (23,4 millions USD) est en baisse de 15% sur un an.

Les produits des placements sont en augmentation de 12% à 17 millions TND (5,9 millions USD).





MOYEN ORIENT

[Cliquez ici pour plus de news Moyen-Orient](#)

Arabie Saoudite

La CMA approuve les augmentations de capital de Chubb Arabia et de Saudi Re

L'autorité saoudienne des marchés de capitaux (CMA) approuve les demandes d'augmentation de capital distinctes de Chubb Arabia et de Saudi Re. Le capital social de Saudi Re passe de 1 158 300 000 SAR (308 573 437 USD) à 1 698 100 000 SAR (452 377 236 USD). L'opération se réalisera par l'émission de quatre actions gratuites pour neuf actions ordinaires.

Pour sa part, Chubb Arabia augmente son capital de 300 millions SAR (79,9 millions USD) à 400 millions SAR (106,6 millions USD) en émettant une action gratuite pour trois actions ordinaires.

MedGulf et Buruj : fusion approuvée par l'IA

L'autorité saoudienne des assurances (IA) a approuvé, le 7 septembre 2025, la fusion entre Mediterranean and Gulf Insurance and Reinsurance (MedGulf) et Buruj Cooperative Insurance. L'opération, désormais autorisée par l'IA et par l'autorité générale de la concurrence (GAC), reste soumise au feu vert de l'autorité des marchés de capitaux (CMA) et des actionnaires des deux sociétés.

Pour rappel, MedGulf et Buruj ont signé, le 26 Juillet 2025, un accord de fusion, une transaction qui se réalisera par le biais d'échange d'actions entre les parties concernées.

Bahreïn

GIG Bahrain : résultats semestriels 2025

GIG Bahrain clôture la première moitié de 2025 avec un revenu d'assurance de 55,751 millions BHD (146,8 millions USD), en baisse de 1,6% sur un an.

Le résultat net diminue de 8% pour s'établir à 2,685 millions BHD (7,1 millions USD).

A 3,142 millions BHD (8,3 millions USD), le revenu des placements est en hausse de 26% par rapport à la même période de 2024.

Au 30 juin 2025, les capitaux propres de la société augmentent de 2% pour atteindre 43,959 millions BHD (115,7 millions USD). Les actifs totaux s'élèvent à 186,652 millions BHD (491,5 millions USD).

Emirats arabes unis

Marché émirati des assurances : résultats semestriels 2025

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires du marché émirati des assurances atteint 41 milliards AED (11,2 milliards USD), en hausse de 14,5% sur un an.

Le volume des primes se répartit comme suit :

- 20,7 milliards AED (5,6 milliards USD) pour la branche santé

- 16,3 milliards AED (4,5 milliards USD) pour l'activité non vie

- 4 milliards AED (1,1 milliard USD) pour l'assurance vie

Le montant des sinistres réglés par les assureurs locaux augmente de 13,4% pour s'établir à 21,5 milliards AED (5,9 milliards USD).

Au premier semestre de l'exercice en cours, les provisions techniques s'élèvent à 100,1 milliards AED (27,3 milliards USD), en croissance de 6,3% par rapport à la même période de 2023.

Ces chiffres provisoires ont été recueillis auprès de la banque centrale des Emirats arabes unis.

Salama : réduction du capital social

Réuni le 11 septembre 2025, le conseil d'administration d'Islamic Arab Insurance Company (SALAMA) adopte une résolution portant réduction de 475 710 293 AED (129 505 467 USD) du capital social de la société.

Suite à cette opération, l'assureur émettra des sukuk (obligations islamiques) pour un montant de 175 millions AED (47,6 millions USD).

Salama a obtenu l'approbation des autorités compétentes, dont la banque centrale des Emirats arabes unis (CBUAE), pour la restructuration de son capital. L'opération reste soumise à l'approbation des actionnaires de l'entreprise.

YAS Takaful : retrait d'agrément

La banque centrale des Emirats arabes unis (CBUAE) retire l'agrément de YAS Takaful, société émiratie anciennement connue sous le nom d'Al Hilal Takaful.

Cette mesure fait suite au non-respect de la réglementation en vigueur régissant le secteur émirati des assurances.

YAS Takaful reste responsable de tous les droits et obligations découlant des contrats d'assurance conclus avant le retrait d'agrément.

Jordanie

Jerusalem Insurance acquiert 72% d'Arabia Insurance Jordan

Après l'obtention de l'approbation des autorités compétentes, Jerusalem Insurance finalise l'acquisition de 72% du capital d'Arabia Insurance Jordan. Il s'agit de l'une des acquisitions les plus importantes du secteur jordanien des assurances.

Les détails financiers de la transaction n'ont pas été dévoilés.

Dans le cadre de cette opération, Jerusalem Insurance a procédé à une augmentation de son capital social qui passe à 16 millions JOD (22,6 millions USD). Les deux sociétés débiteront prochainement leur projet de fusion. Ce rapprochement vise à améliorer la qualité des services proposés aux clients et à générer de meilleures performances.

MOYEN ORIENT

[Cliquez ici pour plus de news Moyen-Orient](#)

Koweït

GIG : baisse des résultats au 30/06/2025

Gulf Insurance Group (GIG) termine les six premiers mois de 2025 avec une baisse de 20% de son revenu d'assurance à 359,6 millions KWD (1,2 milliard USD).

Le bénéfice net s'élève à 12,6 millions KWD (41,1 millions USD), en repli de 25% par rapport à la même période de 2024.

Le résultat des services d'assurance de 15,6 millions KWD (51,2 millions USD) est en diminution de 6% sur un an.

Au cours de la période considérée, les actifs et les capitaux propres de la société s'établissent respectivement à 1,26 milliard KWD (4,12 milliards USD) et 245,9 millions KWD (804,4 millions USD).

Qatar

Alkhaleej Takaful : résultats au premier semestre 2025

Alkhaleej Takaful clôture la première moitié de 2025 avec un revenu d'assurance de 255,6 millions QAR

(70,2 millions USD), en hausse de 25,4% par rapport aux 203,8 millions QAR (54,3 millions USD) comptabilisés une année auparavant.

Le bénéfice net s'élève à 32,8 millions QAR (9 millions USD) contre 38,9 millions QAR (10,4 millions USD) réalisés au cours des six premiers mois de 2024, soit une baisse de 15,7%.

Fondée en 1978, Alkhaleej Takaful est notée «A-» (solidité financière) et «a-» (crédit à long terme) par AM Best.

QIC : résultats semestriels 2025

Qatar Insurance Company (QIC) clôture les six premiers mois de 2025 avec un bénéfice net de 383 millions QAR (105,1 millions USD), en hausse de 6% sur un an.

Les primes émises brutes progressent de 17% pour atteindre 5,7 milliards QAR (1,6 milliard USD).

A 496 millions QAR (136,2 millions USD), le montant des investissements et autres revenus est en croissance de 7% par rapport à la même période de 2024.



Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances



- Souscription à toutes les classes
- Rétrocessions et des échanges avec des clients en Afrique, Moyen-Orient, Asie et Amérique latine
- Assistance technique aux cédantes

SIÈGE SOCIAL

Cité OUA - Immeuble CICA-RE
07 BP 12410 Lomé - N'yéko TOGO
Tél : +228 22 23 62 62 - 65 - 69
Fax : +228 22 61 35 94 - 95
E-mail : cica-re@cica-re.com

www.cica-re.com

Un réassureur qui rassure

SOCIÉTÉ AU CAPITAL 60.000.000.000 DE FCFA

BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE CENTRALE

Immeuble CICA-RE, 1797 Avenue SOPPO PRISO,
BP : 1176 Douala Bonapriso CAMEROUN,
Tél : +237 233 42 34 37 Fax : +237 233 42 34 23
E-mail : cica-redouala@cica-re.com

BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST

C-22 Rue Goyavier Immeuble MACI 2000
dernière Collège MERMOZ Cocody,
08 BP : 1400 Abidjan 08 Côte d'Ivoire,
Tél : +225 27 22 48 27 30 - 31,
Fax : +225 27 22 44 36 50
E-mail : cica-reabidjan@cica-re.com

BUREAU DE CONTACT NAIROBI

7th Floor, wing D, suite D2 Galana Plaza,
Galana Road - Kilimani,
Po Box : 45412, 00100 Nairobi - Kenya,
Tél : +254 718 591 997 - 733 366 832
E-mail : cica-renairobi@cica-re.com

SUCCURSALE DE TUNIS

Avenue de la bourse, les berges du lac 2,
Immeuble SNC Lavalin, Bloc B 1er Etage
1053, Tunis, Tunisie
Tél : office : +216 70 316 429,
E-mail : cica-retunis@cica-re.com

[Cliquez ici pour plus de news Monde](#)

Bermudes

IGI : résultats au premier semestre 2025

International General Insurance (IGI) clôture les deux premiers trimestres de 2025 avec un chiffre d'affaires de 394,3 millions USD, en croissance de 1,9% sur douze mois.

Le bénéfice net s'établit à 61,4 millions USD, en baisse de 13,2% par rapport à la même période de 2024.

Le résultat des souscriptions diminue de 13,2% pour se chiffrer à 63 millions USD.

A 28,8 millions USD, le revenu des investissements est en repli de 11,7% sur un an.

Le ratio combiné se dégrade de 14,7 points pour se situer à 92,4% contre 77,7% au premier semestre 2024.

Les résultats d'IGI sont impactés par la dépréciation du dollar américain.

Sompo Holdings acquiert Aspen Insurance Holdings

Le groupe japonais Sompo Holdings acquiert 100% du capital d'Aspen Insurance Holdings, société d'assurance et de réassurance basée aux Bermudes. Le montant de la transaction s'élève à 3,5 milliards USD.

L'opération, approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration des deux entreprises, devrait être finalisée au premier semestre 2026.

Avec cette acquisition, Sompo vise à renforcer son portefeuille sur les marchés internationaux à forte croissance, élargir les flux de revenus et améliorer son profil financier.

Allemagne

Hannover Re : résultats au premier semestre 2025

Au 30 juin de l'année en cours, Hannover Re réalise un revenu de réassurance de 13,3 milliards EUR (15,6 milliards USD), en hausse de 3,3% sur un an.

Le résultat opérationnel progresse de 6,3% pour s'établir à 1,8 milliard EUR (2,1 milliards USD). Le bénéfice net semestriel du groupe allemand atteint 1,3 milliard EUR (1,5 milliard USD), en croissance de 13,2% par rapport à la même période de 2024.

Les fonds propres de la société s'élèvent à 11,1 milliards EUR (13 milliards USD). Le retour sur fonds propres (ROE) est de 23%.

Au cours des six premiers mois de 2025, la sinistralité catastrophes naturelles se chiffre à 935 millions EUR (1,1 milliard USD) dont 615,1 millions EUR (720,6 millions USD) sont liés aux incendies de Los Angeles.

L'incendie d'une raffinerie de pétrole au Texas, le séisme au Myanmar et les tornades dans le Midwest américain ont respectivement coûté 76, 59 et 50 millions EUR (89, 69 et 58,6 millions USD) à Hannover Re.

Etats-Unis

AM Best : perspectives négatives pour le marché américain de l'assurance santé

AM Best revoit à la baisse les perspectives du marché de l'assurance maladie aux Etats-Unis, les faisant passer de stables à négatives.

Selon l'agence de notation, le secteur fait face à une hausse généralisée des dépenses médicales, à une augmentation du nombre d'hospitalisations et de passages aux urgences ainsi qu'à un accroissement des demandes de remboursement pour troubles du comportement.

Les résultats trimestriels 2025 des assureurs santé ont été impactés par une utilisation des services médicaux et pharmaceutiques supérieure aux prévisions et par une sinistralité accrue liée à la grippe, au Covid-19 et à la pneumonie.

La décision d'AM Best est également justifiée par la forte pression exercée sur les marges d'exploitation des régimes d'assurance gouvernementaux, associée à une réduction des marges enregistrée sur le marché.

Royaume-Uni

Lloyd's de Londres : résultats au 30 juin 2025

Le Lloyd's de Londres clôture la première moitié de l'année 2025 avec une hausse de 6,2% de son chiffre d'affaires qui atteint 32,5 milliards GBP (44,6 milliards USD).

A 1,5 milliard GBP (2,1 milliards USD), le résultat des souscriptions est en baisse de 51,6% sur douze mois. Le ratio combiné se dégrade de 8,8 points pour se situer à 92,5%. Cette détérioration est principalement due aux pertes liées aux incendies de forêt en Californie comptabilisées au cours du premier trimestre de l'exercice en cours.

Le bénéfice avant impôt du géant britannique s'élève à 4,2 milliards GBP (5,8 milliards USD), en diminution de 14,3% sur un an.

Le retour sur investissement progresse de 52,4% pour s'établir à 3,2 milliards GBP (4,4 milliards USD).





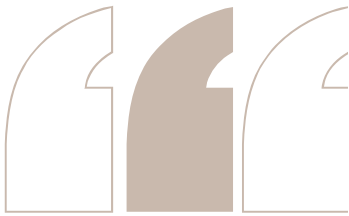
Top 20 des syndicats du Lloyd's en 2024

Chiffres en millions

Rang	Code	Gestionnaire	Chiffre d'affaires				Evolution 2023/2024 ⁽¹⁾	Ratio combiné	
			2024		2023			2024	2023
			GBP	USD	GBP	USD			
1	2999	QBE Underwriting	2 536,2	3 186,8	2 224,9	2 832,4	12,5%	86,5%	78,8%
2	4444	Canopius Managing Agents	-	3 159,4	-	2 535,1	24,6%	86,3%	87,3%
3	2623	Beazley Furlonge	-	2 926,9	-	4 497,5	-34,9%	85,0%	80,0%
4	2987	Brit Syndicates	-	2 862,9	-	2 740,1	4,5%	92,3%	90,8%
5	1084	Chaucer Syndicates	-	2 384,8	-	2 110,3	13,0%	85,6%	83,3%
6	33	Hiscox Syndicates	-	2 333,0	-	2 348,0	-0,6%	85,7%	79,0%
7	510	Tokio Marine Kiln Syndicates	1 817,3	2 283,5	1 792,8	2 282,3	0,1%	93,2%	86,5%
8	2001	MS Amlin Underwriting	1 769,4	2 223,3	1 748,7	2 226,1	-0,1%	88,9%	31,8%
9	4472	Liberty Managing Agency	1 753,4	2 203,2	1 696,5	2 159,7	2,0%	89,1%	106,7%
10	1686	Axis Managing Agency	-	1 966,9	-	1 760,0	11,8%	87,8%	87,5%
11	1414	Ascot Underwriting	-	1 942,1	-	1 791,5	8,4%	91,6%	86,6%
12	2003	AXA XL Underwriting Agencies	1 377,3	1 730,6	1 321,0	1 681,7	2,9%	99,6%	90,3%
13	457	Munich Re Syndicate	1 373,5	1 725,8	1 212,6	1 543,7	11,8%	87,1%	84,6%
14	1458	RenaissanceRe Syndicate Management	-	1 370,6	-	1 033,9	32,6%	90,3%	73,8%
15	1910	Ariel Re	1 069,5	1 343,8	705,1	897,6	49,7%	93,6%	47,6%
16	1301	Inigo Managing Agent	-	1 340,0	-	1 099,4	21,9%	87,3%	85,4%
17	3623	Beazley Furlonge	-	1 336,0	-	31,7	4114,5%	91,0%	24,0%
18	1183	Talbot Underwriting	-	1 320,6	-	1 414,7	-6,7%	97,0%	84,4%
19	609	Atrium Underwriters	1 026,5	1 289,8	971,6	1 236,9	4,3%	99,5%	96,8%
20	4711	Aspen Managing Agency	1 012,9	1 272,7	806,3	1 026,4	24,0%	82,4%	86,7%

⁽¹⁾ Evolution en USD

Taux de change au 31/12/2024 : 1 GBP = 1,25651 USD ; 31/12/2023 : 1 GBP = 1,27303 USD



Emirats arabes unis

20^{ème} forum annuel de l'assurance du Golfe

28 et 29 octobre 2025, Hôtel Millennium Plaza Downtown, Dubaï, Emirats arabes unis

Tél: +971 2 677 1444

Mail: info@eia.ae

Site web: <https://gifinsforum.com>

Singapour

21^{ème} conférence internationale de Singapour sur la réassurance

Du 3 au 6 novembre 2025, Sands Expo & Convention Centre, Marina Bay Sands, Singapour

Site web: <https://sg-reinsurers.org.sg>

République Démocratique du Congo

11^{ème} forum des marchés de la zone FANAF

6 et 7 novembre 2025, Kinshasa, RDC

Site web: <https://forum2025.fanaf.org/>

Egypte

7^{ème} édition de Sharm Rendezvous

Du 8 au 10 novembre 2025, Rixos Premium Seagate, Sharm El Sheikh, Egypte

Tél: 011 10 955 459

Site web: www.ifegypt.org

Afrique du Sud

Edition 2026 du sommet africain sur l'assurance durable

Du 4 au 6 février 2026 au Cap, Afrique du Sud

Site web: <https://www.addevent.com/event/Qs26216348>

Côte d'Ivoire

50^{ème} assemblée générale de la FANAF

Du 9 au 11 février 2026, Sofitel Hôtel Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire

Tél: (+225) 05 96 677 656

Mail: info@fanaf2026.com

Site web: <https://site-f26.asacitechnologies.com/www.fanaf2026.com>

Liban

Edition 2026 du Rendez-Vous de Beyrouth

Du 15 au 17 avril 2026 au BIEL Seaside Pavillon Royal, Beyrouth, Liban.

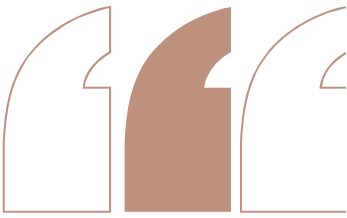
Site web: <https://www.beirutrdv2026.com>

AUTO	INDIVIDUELLE ACCIDENTS		PENSION
MULTIRISQUE HABITATION	PRÉVOYANCE	PENSION	
ETUDES			

Nos Produits VIE & Non VIE

Suivez-nous également sur

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.



Afrique du Sud

Munich Re Africa Branch

Walter Voigts-von Forster est promu directeur général (CEO) de Munich Re Africa Branch, filiale du groupe allemand Munich Re basée en Afrique du Sud. Il succède à Nico Conradie qui prendra sa retraite à fin janvier 2026 après 23 ans passés au sein de l'entreprise dont dix années en tant que CEO. Soumise à l'approbation des autorités réglementaires, la nomination prendra effet le 1^{er} février 2026.

Cameroun

Chanas

Henri Théodore Bayouak, directeur général de Chanas Assurances, a été démis de ses fonctions le 20 août 2025, dix mois seulement après sa nomination à la tête de la société en octobre 2024. Les raisons de la révocation n'ont pas été dévoilées. En attendant la désignation d'un nouveau directeur général, l'intérim de ce poste est assuré par Bibiane Francine Mbia, actuelle directrice technique de l'assureur camerounais.

Côte d'Ivoire

COMAR Assurances Côte d'Ivoire

Léonce Augou, 54 ans, est nommé directeur général de COMAR Assurances Côte d'Ivoire. La nomination a pris effet le 25 août 2025.

Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Assurances de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), L. Augou dispose d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de l'assurance.

Au cours de son parcours professionnel, il a occupé, entre autres, les postes de directeur général de Chanas Assurances Cameroun, de directeur commercial et communication puis de directeur partenariats et synergies au sein de Saham Assurances CI.

Egypte

Misr Insurance

Omar Gouda, directeur général de Misr Insurance, a quitté son poste le 14 août 2025, après un peu moins de cinq années passées à la tête de la société.

O. Gouda est riche d'une expérience de plus de 40 ans dans le secteur de l'assurance et de la réassurance, période durant laquelle il exerce plusieurs fonctions de responsabilité au sein de l'autorité de contrôle et de compagnies locales, notamment Egyptian Insurance Supervisory Authority, National Insurance Company of Egypt, Al Ahlia Cooperative Insurance et Egyptian Saudi Insurance.

Emirats arabes unis

Takaful Emarat

Adnan Sab'a Al Aish est promu directeur général (CEO) de Takaful Emarat. La nomination a pris effet

en septembre 2025.

A. Sab'a Al Aish est riche d'une expérience de plus de 20 ans dans divers domaines de l'assurance. En 2014, il intègre Metlife (Jordanie) en qualité de contrôleur financier.

En 2016, il rejoint Takaful Emarat pour occuper divers postes de direction dont, avant sa récente nomination, celui de CEO adjoint.

Jordanie

Medgulf

La compagnie d'assurance Medgulf Jordan promeut Mustafa Al-Tal au poste de directeur général. La nomination a pris effet le 30 juillet 2025.

Mustafa Al-Tal, qui a rejoint l'entreprise en 2021 en tant que directeur général adjoint, remplace Amin Sabri, démissionnaire.

Maurice

SanlamAllianz Re

Tobias Suek est désigné directeur général de SanlamAllianz Re, anciennement connue sous le nom de Saham Re. Il succède à Ilyes Hassib.

De nationalité franco-allemande, T. Suek est titulaire d'un MBA de l'université Leuphana de Lunebourg et d'un Bachelor of Business Administration (BBA) de l'Académie Leibniz de Hanovre (Allemagne). Il a également fait des études au Canada et en France.

Le nouveau promu intègre le groupe Allianz en 2007, où en 18 ans d'activité, il occupe divers postes de responsabilité, notamment auprès d'Allianz France, Allianz Direct et Allianz Re.

Asie

Chedid Re

Claude Kassab est nommé responsable de Chedid Re pour l'Asie Pacifique.

C. Kassab débute sa carrière professionnelle en 1998 auprès de Chedid Re où il exerce plusieurs fonctions de responsabilité.

Avant de réintégrer le courtier libanais en septembre 2025, C. Kassab avait rejoint en 2015 le groupe de courtage britannique United Insurance Brokers (UIB Group).

Tunisie

LLOYD Assurances

Karim Ghelala est nommé directeur général du LLOYD Assurances. Il succède à Yazid Sellaouti, désormais vice-président de la compagnie.

Professionnel aguerri du secteur, K. Ghelala débute sa carrière assurance en 1994 au sein de la COMAR en qualité de responsable de la réassurance. En 2005, il rejoint GAT Assurances pour occuper diverses fonctions dont celle de directeur technique. Le 1^{er} novembre 2018, il intègre le LLOYD tunisien en tant que directeur général adjoint.